SUBSCRIPTION.
ALEXANDRIA ... ... 40 francs per year
CAIRO & INTERIOR ... ... 50 „ „
OTHER COUNTRIES ... ... 60 „ „
ADVERTISEMENTS.
Eight shillings for fifty words; contracts entered into for standing advertisements.
P. O. Orders and Cheques payable to A. V. PHILIP.

The Egyptian Gazette

ABONNEMENTS.
ALEXANDRIE... ... ... 40 francs par an
LE CAIRE et INTERIEUR... ... 50 „ „
ETRANGER ... ... 60 „ „
ANNONCES.
Pour 50 mots ou au-dessous, francs 10. Annonces régulières, de gré à gré.
Mandats-Poste et autres valeurs à l'ordre de A. V. PHILIP.

By Decrees of the Court of Appeal for Egypt, the Tribunals of Alexandria and Cairo, *The Egyptian Gazette* has been named an Official Journal for the insertion of any Notices, Decrees or Orders issued by that Court.

Par diverses ordonnances de la Cour d'Appel d'Alexandrie, et des Tribunaux de Première Instance d'Alexandrie et du Caire, le journal *The Egyptian Gazette* a été désigné pour la publication des Insertions et Annonces Judiciaires.

No. 394.] ALEXANDRIA, THURSDAY, JANUARY 4, 1883. [PRICE: P.T. 1.

FIRE, LIFE & MARINE INSURANCE.

C. F. MOBERLY BELL,
MAISON ANTONIADIS, BOULEVARD DE RAMLEH,
AGENT: ROYAL INSURANCE COMPANY, PHŒNIX FIRE OFFICE, UNION MARINE INSURANCE COMPANY, SCOTTISH AMICABLE LIFE ASSURANCE SOCIETY.

PENINSULAR & ORIENTAL STEAM NAVIGATION COMPANY.

Under Contract for Her Majesty's Mails to India, China, Australia, &c.
REDUCED RATES OF PASSAGE MONEY.—SPECIAL RETURN TICKETS.
Weekly Departure for BOMBAY.
Fortnightly Departure for CEYLON, MADRAS and CALCUTTA.
Fortnightly Departure for CHINA and JAPAN.
Fortnightly Departure for AUSTRALIA and NEW ZEALAND.

Under the accelerated service now in force, the Company's steamers generally leave PORT SAID on Wednesday for MALTA, GIBRALTAR & LONDON *(Gravesend)*, calling at PLYMOUTH.

PLYMOUTH.—Coupon Railway Tickets for London by Great Western Railway are issued at all the Foreign Stations of the Peninsular and Oriental Steam Navigation Company.

In addition to a great saving of expense, these Coupons ensure special advantages to passengers landing from the Company's Steamers at Plymouth.

They pass the passengers' Baggage through the Docks and into the Train free of Dock Dues and porterage; they are available for Seven days from the day of landing; and they also admit of the journey being broken at any Main Line Station, provided it is completed within that period, and that application is made to the Booking Clerk at the Docks for the necessary authority.

Orders obtainable from the Company's Agent boarding the Steamer will also enable Passengers proceeding by the Great Western Railway to Stations other than London to obtain Tickets covering all Dock and Porterage Dues.

Convenient Warehouses for the clearance and labelling of Baggage, and well-appointed Waiting Rooms, with Railway Booking and Postal Telegraph Offices attached, are provided close to the landing-place on the premises of the Great Western Company's Docks.

Compartments in the splendid First-class carriages of this Line are specially reserved for Saloon Passengers landing at Plymouth from the Company's Steamers, in order that they may proceed on their journey without being inconvenienced by other travellers.

These Carriages will be stationed in front of the Baggage Warehouse at the Docks, so that Passengres may take their seats as soon as their Baggage is cleared, and avoid the necessity of walking or hiring a cab to the Milbay Railway Station.

This Station and several first class Hotels, are within easy distance of the Docks.

GRAVESEND.—When, on account of the tide, the Steamers anchor off Gravesend occasional opportunities are afforded to Passengers to land and proceed to London from thence.

LONDON.—Every facility will be afforded at the ROYAL ALBERT DOCKS to those Passengers who prefer to proceed to London in the Steamer. A frequent Train Service is kept up between the Docks and the Termini at Fenchurch Street and Liverpool Street.

***RESERVED CABINS.**—A new scale of charges having come into force, reserved accommodation may be obtained at cheap rates.*

For further particulars apply to
GEORGE ROYLE,
Agent P. & O. S. N. Company,
PORT SAID.

ORIENT LINE OF STEAMERS.

To and from AUSTRALIA
EVERY FORTNIGHT.

HOMEWARDS.
To ENGLAND via NAPLES from SUEZ and PORT SAID,
S.S. POTOSI will leave Suez about January 12th, Port Said January 14th, arriving at Naples January 18th, Plymouth January 26th, London January 27th.
To be followed by S.S. ORIENT, due Suez January 26th.

OUTWARDS.
To AUSTRALIA from PORT SAID and SUEZ,
S.S. COTOPAXI will leave Port Said about January 11th, Suez January 13th, arriving at Melbourne February 11th, Sydney February 15th.
To be followed by S.S. LIGURIA, due Port Said about January 25th.
N.B.—Passengers are warned that the steamers frequently arrive and leave one or two days before their advertised dates.

Agents in ALEXANDRIA:—R. J. MOSS & Co.
„ „ CAIRO:—THOMAS COOK & SON.
For further particulars concerning freight or passage apply to WILLIAM STAPLEDON, Port Said and Suez.

ALLEN ALDERSON & Co.

ENGINEERS & CONTRACTORS.
Portable and Fixed Engines, Boilers, Corn Mills
AND CENTRIFUGAL PUMPS.
Leather Belting, Platt's Cotton Gins & Milner's Safes
ALWAYS IN STOCK. 4383—1755

Messrs. J. E. MORTIMER & Co.

Wine, Spirit, Beer & Provision Merchants,
CANTEEN CONTRACTORS TO HER MAJESTY'S FORCES,
MALTA & EGYPT.

Appointed Contractors to H. M.'s Forces in Egypt while in active service in the field for the supply of Wm. YOUNGER & Co.'s
INDIA PALE ALE & EXTRA STOUT.
Have on hand a large stock of PROVISIONS, WINES, SPIRITS, &c., BOTTLED ALE, and STOUT.
Also WM. YOUNGER & Co.'s INDIA PALE ALE & EXTRA STOUT in casks.
ALL AT MODERATE PRICES.
Specially selected and shipped for the supply of Regimental Canteens, Officers and Non-Commissioned Officers Messes of H. M.'s Forces in Egypt.
STORES:—MALTA, 282, STRADA REALE; ALEXANDRIA, MINET-EL-BASSAL; CAIRO, 45, 46, 47, RUE DU CHEMIN DE FER; LONDON, 4, WATER LANE, GT. TOWER ST., E.C. 1987—10183

ALEXANDRIE, ANCIENS BATIMENTS DE LA POSTE EGYPTIENNE. **Br. STROSS** CAIRE, RUE DE L'EGLISE CATHOLIQUE.
AGENTS GENERAUX POUR L'EGYPTE DE
Chatwood's Safe & Lock Cy., Limited,
"INVINCIBLE"
Ont un grand dépôt de Coffres-forts qui ont obtenu partout les premiers prix. Vente au prix-courant de la fabrique.
2088-101183

Milners' Safe Company, Limited.

SOLE AGENTS FOR EGYPT
G. MARCUS & Co.
A large assortment of **Safes** always in stock at their offices opposite to the Messageries Maritimes.
2104-A-171183

MARINE INSURANCE COMPANY, LIMITED,

20, OLD BROAD STREET, LONDON.
(Established 1836.)
SUBSCRIBED CAPITAL £1,000,000.—RESERVE FUND £370,000.
The undersigned are authorized to issue policies from SUEZ and RED SEA PORTS.
Agents at JEDDAH and SUAKIM, Messrs. WYLDE BEYTS & Co.
At SUEZ and MASSOWAH, apply to
G. BEYTS & Co., Agents.

NORTHERN FIRE AND LIFE ASSURANCE COMPANY.

BRITISH AND FOREIGN
MARINE INSURANCE COMPANY, LIMITED.
The undersigned are authorized to issue policies on behalf of the above Companies at moderate rates.
DIXON BROTHERS & Co., Agents.

BANQUE GENERALE D'EGYPTE.

Capital: 60,000,000 de Francs.
DÉPOTS DE FONDS.
INTÉRÊTS FIXÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.
1½% Comptes de cheques (à disponibilité).
3 % Comptes à 7 jours de vue.
4 % Comptes à 3 mois.
5 % Comptes à 6 mois.
5 % Comptes à un an.
2030 18483

The Anglo-Egyptian Banking Company, Limited.

CAPITAL..... £1,600,000
Represented by 80,000 Shares of £20, fully paid up.
RESERVE FUND.....£160,000
HEAD OFFICE:
27, Clement's Lane, Lombard Street, LONDON.
BRANCHES:
ALEXANDRIA, CAIRO, PORT SAID, PARIS, LARNACA.
AGENCIES:
MALTA, NICOSIA, LIMASSOL, and the villages of Egypt.
Accounts current opened.
Deposits received for fixed periods and at call.
Letters of credit issued.
Payments made by telegraphic order.
Purchase and sale of stock and shares on commission.
Money advanced against deposit of approved securities and against cotton, cotton seed, bread-stuffs, &c.
Every other description of commercial Banking business transacted.

Crédit Foncier Egyptien

Société Anonyme
Au Capital de Francs 80,000,000.
Siège Social au Caire.
Prêts hypothécaires à long terme remboursables par annuités calculées de manière à amortir la Dette en 10 ans au moins, 50 ans au plus.
Prêts hypothécaires à court terme, remboursables avec ou sans amortissement.
Ouvertures de Crédit sur hypothéque.
Prêts sur nantissement.
Dépôts de fonds en compte-courant.
Dépôts de valeurs sans frais.

The Crédit Lyonnais

Société Anonyme
CAPITAL.....200,000,000 Francs
The CRÉDIT LYONNAIS undertakes all Banking operations.
Advances on Stocks and Shares at fixed dates or in account current.
Issue of drafts, cheques and letters of credit and telegraphic orders of payment on all towns in France and the principal cities of other countries.
Payment of Circular notes and purchase of approved cheques and bills on London & France.
Execution of Stock exchange orders in Alexandria or abroad.
The CRÉDIT LYONNAIS accepts deposits of bonds or cash and delivers deposit receipts for fixed terms at the following rates of interest.
5 % ... ... for 2 years.
4 % ... ... „ 18 months.
3 % ... ... „ 1 year.

The Land & Mortgage Company of Egypt, Limited,

Incorporated under the Companies' Acts, 1862 *to* 1879, *with limited liability.*
CAPITAL £1,000,000
HEAD OFFICE: 27, Clement's Lane Lombard Street, LONDON.
For EGYPT
CHIEF OFFICE:—Rue Adib, Alexandria.
AGENCIES:—Cairo, Maison Heller, Avenue d'Ismaïlia.
TANTAH, Rue de la Gare.
MANSOURAH, Messrs. Russi Frères.
ZAGAZIG, Mr. Ernest Camilleri.
DAMANHOOR, Mr. E. F. Mercier.
Loans on mortgage for long terms, repayable by annuities calculated to cover the interest and sinking fund.
Loans on mortgage for short terms, repayable with or without sinking fund.
Credits and accounts current opened against mortgages.
Purchase and sale of land and buildings with option to the buyer of freeing himself by annual payments.

Khédivieh Mail Steamers.

ACCELERATED SERVICE BETWEEN
ALEXANDRIA and CONSTANTINOPLE.
Viâ the PIRÆUS and SMYRNA in 4 1/2 days.
Direct Line for ATHENS in 2 days.
THE S.S. BEHERA, 1,500 Tons, will sail Wednesday next at 10 a.m. for CONSTANTINOPLE, touching at the PIRÆUS, SMYRNA, MYTELENE and DARDANELLES.
Passengers may break the journey at any intermediate Ports. A discount of 10 % will be allowed to families of not less than three persons.
Return tickets are issued at a reduction of 10%. The reduction will be 15 % on return tickets for families.
European Doctor and Stewardess on board each Steamer.
Apply for tickets to the agency at the Marina.
The Khedivieh Steamers in the RED SEA leave SUEZ every alternate Friday for JEDDAH, SUAKIN, MASSOWAH, HODEIDAH, ADEN, TADJURA, ZEILA and BERBERA.

MANUFACTURER OF
ARTISTIC ORIENTAL FURNITURE,
BRONZE WORK &c.
ENTRANCE OF MOOSKEE, CAIRO.
2047-25483

LONDON ASSURANCE CORPORATION,

ESTABLISHED 1720.—CAPITAL £3,000,000.

IMPERIAL FIRE INSURANCE COMPANY,

ESTABLISHED 1803.—CAPITAL £1,600,000.
Agents,
2072-31183 BANK OF EGYPT.

RESTAURANT DU JARDIN

ESBAKEEYEH, CAIRO.
DEJEUNERS A LA FOURCHETTE.
DINNERS *A LA CARTE* AND AT FIXED PRICES.
SUPPERS AFRER THE THEATRE.
ENTRANCE AT THE GATE OPPOSITE THE THEATRE.
Cabinets Particuliers. 2157-11483

F. LIFONTI

FABRICANT DE PIANOS
Médaille à l'Exposition Universelle de Paris 1878.
BREVET D'INVENTION.
Ventes, Locations, Echanges, Reparations.
ACCORD DE PIANOS, HARMONIUMS, ETC.
MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE TOUS GENRES.
RUE CHÉRIF PACHA, près la Direction Générale des Postes Egyptiennes. 1996 1783

CHAMPAGNE MOËT ET CHANDON A EPERNAY.

SOLE AGENT FOR EGYPT
D. ELEFTHÉRION
89, Rue Sesostris, ALEXANDRIA,
The Mousky, CAIRO.
DEPOTS AT THE PRINCIPAL HOTELS AND STORES.
1757—11383

TO SPORTSMEN

AND OFFICERS OF THE ARMY & NAVY.
W. REDDING
GUN-SMITH.
Temporary premises on the GRAND SQUARE, nearly opposite to the Tribunals.
Repairs promptly executed. A stock of Eley's Cartridges always on hand of any sizes of shot.
1999—7183

John Ross & Co.

IMPORTERS OF
SHIP'S STORES, PROVISIONS OF ALL DESCRIPTIONS, COAL, &c., &c.
Sole Importers of BASS' ALE bottled by FOSTER, which is considered to be
THE BEST BEER BOTTLED.
1972

Grands Vins de Champagne

DE LA MAISON POMMERY et GRENO à REIMS.

EAU DE VIE de COGNAC

DE LA MAISON COURVOISIER.

VINS DE PREMIERS CRUS
du **Bordelais** et de la **Bourgogne.**
Agent général pour l'Egypte:
2051-25183 M. E. J. FLEURENT.

Best Brands of Champagne

POMMERY & GRENO, REIMS.

COGNAC COURVOISIER.

BEST WINES
OF BORDELAIS AND BOURGOGNE.
General Agent for Egypt:
2051-25183 E. J. FLEURENT.

JOSEPH COHEN

TURKISH & PERSIAN BAZAR
HAN HALIL,
CAIRO.
2153-9583

STROMEYER & HEYMANN

PHOTOGRAPHERS
NUBAR PACHA STREET, CAIRO.
VIEWS OF UPPER AND LOWER EGYPT.
24 Views of the Ruins of Alexandria.
20 Views of the Ruins of the Alexandria
20 Views of Tel-el-Kebir. [Forts.
THESE COLLECTIONS ARE THE MOST PERFECT OF ANY THAT HAVE BEEN TAKEN.
PORTRAITS OF ALL SIZES.
2168

TABACS CIGARES ET CIGARETTES
DE TOUTES PROVENANCES.
CÈBE
Coiffeur, près la Poste Egyptienne
CAIRE.
VENTE DES JOURNAUX D'EUROPE ET
1998 DE L'EGYPTIAN GAZETTE.

HOTEL DU CANAL DE SUEZ près la place des Consuls, ALEXANDRIE.—*Maison de famille fondée en 1877.—Bonne nourriture.—Vins de premier choix.—Chambres et appartements.*—View on the sea.
2192

LIVERPOOL & THE EAST

SCREW STEAM SHIPS.
Papayanni & Co.'s Line
BETWEEN
LIVERPOOL & ALEXANDRIA
EVERY FIFTEEN DAYS.
Agents in Alexandria:—BALLI BROTHERS.

The S.S. AGIA SOFIA ... ... Cap. Beggs
„ ARARAT ... ... „ Rogers
„ ARCADIA ... ... „ Cruickchanck
„ LACONIA... ... ... „ Wilks
„ MACEDONIA ... ... „ Marsh
„ ROUMELIA ... ... „ Morgan

THE S.S. MACEDONIA expected on .....
Superior accomodation for passengers with stewardess on board.
For further information apply to the Agents
2031-18483 BALLI BROTHERS.

FABRIQUE LOMBARDE
DE
PRODUITS CHIMIQUES
A MILAN.
SPECIALITÉ
DE SULFATE DE QUININE
ET AUTRES SELS DE QUININE.
Dépôt pour la vente en gros chez
M. DANIEL WEIL,
A ALEXANDRIE ET AU CAIRE,
2017-13183 *Agent Général pour l'Egypte.*

CHAMPAGNE *GEORGE GOULET,* REIMS.

CARTE D'OR and EXTRA DRY.....Fr. 7
CARTE BLANCHE..... „ 6
SILLERY MOUSSEUX..... „ 5
Sold at above prices from stock by
G. MARCUS & Co.,
Agents for Egypt.

MANCHESTER STORES

ALEXANDRIA.
Temporary premises: Opposite the British Hotel in the Rue Mosquée d'Attarine.
TO THE REGIMENTAL CANTEENS Officers and non-commissioned officers messes of H. M.'s forces in Egypt.
We have just received from England a further large quantity of the first quality American Cheese, Black Tea, Green Tea, Bass's Beer, in pints and quarts, Guinness's stout in pints and quarts, Salmon, Lobster, Anglo-Swiss Condensed Milk, Sardines, Brandy, Rum, Gin, Maraschino, Vermouth, Curaçao, Holland Bitters, Syrups of every description, Ginger Ale, Soda Water, Seltzer Water, Potass Water, Lime Juice, Lime Juice cordial, Soups, Mustard, Cayenne Pepper, Olives, Pickles, French tinned goods &c., &c.
The support of all Europeans is earnestly requested and all orders from the villages receive our very best and immediate attention.
Sole Agent in Egypt for Crosse's Lime juice, Lime juice Cordial &c.,
Sole Agent in Egypt for Messrs. Wheeler and Wilson's world famed sewing machines.
Sales or purchases effected in England for a nominal commission.
2060-31183 A. M. REIS, Proprietor.

THOS. COOK & SON.

TICKETS issued for all Railways and Chief Lines of Steamers to Europe America, Australia, New Zealand, Japan, China, India and around the World.
THROUGH TICKETS, via Italy to London at specially reduced rates. Only issued at the Eastern Offices of Thos. Cook & Son.
TRIPS UP THE NILE to the First and Second Cataracts by regular passenger Steamers, Postal Department Mail Steamers and Dahabiehs.
TOURS FOR THE DESERT, PALESTINE AND SYRIA arranged on reasonable terms.
Apply to
THOS. COOK & SON,
The Pavilion, Shepheard's Hotel, Cairo.
2049-25483 Hotel Abbat, Alexandria.

TO MESS PRESIDENTS

AND RESIDENTS IN CAIRO.
MRS. ABLITT, corner of the Mooskee, Cairo, has the honour to inform her numerous patrons and friends that she has reopened her establishment with a large and new stock of wines, groceries, spirits, tinned and potted meats, and all kinds of provisions.
Mrs. ABLITT solicits the favour of orders from her former customers, and begs the patronage of Residents and the Officers of H. M.'s Army and Navy.
BASS'S ALE
IN BOTTLE AND ON DRAUGHT.
2191 15A-4

MAISONS RECOMMANDÉES.

Boucherie Modèle JAUFFRET LUSTEMBERGER. Bazar Neuf. Maison fondée en 1868.
Boulangerie-Patisserie C. OLIVIER Rue Périer et Place Ste. Catherine. Pain au lait, brioches tous les matins.
E. Cordier Chapeaux, Chaussures, Parfumerie, Soieries, Toile, Lingerie hommes dames, Articles de Luxe.
Mlle Veyret Robes, Modes, Agence de l'Alfenide, Première Maison d'Argenterie de Paris. Prix du Catalogue.
Equitation. A. SPREAFICO, Manège, rue Rosette. Chevaux de Selle, Phaetons en Location, Chevaux en pension, Leçons, Abonnement.
Stavro Nussi MAGASIN GLADSTONE. Tabacs, Cigares, Cigarettes première qualité. Boulevard de Ramlé, Maison Adib.
Boileau & Cie RUE CHERIF PACHA. Glaces, Cadres, Encadrements, Arabesques, Meubles, Objets d'Arts &c.
Egyptian Bar CAFE-RESTAURANT au bord de la mer, Maison Dahan. Excellente cuisine. Vins des premiers crus. TELEPHONE.
A. Albengo (SUCCESSEURS) Rue Chérif Pacha. Ont rétabli leur Laboratoire et exécutent toutes commandes. Abonnés au Téléphone.
Henri Magnin Horlogerie, Bijouterie, Joaillerie. Fabrique et Réparation. Lunetterie. Près l'hotel Abbat.
Perrin ETABLISSEMENT HORTICOLE. Directeur A. WINTERSTEIN. Rue Toussoum Pacha. Plantes, Fleurs, Décorations.
Jules Mumm & Cie. GRANDS VINS DE CHAMPAGNE. D. AMAR, Agent Gal., Rue du Théâtre Rossini, Maison Aghion.
Midland Engineering Co. Corrugated Iron Buildings, Roofing, Girders, Columns, Clarks Steel Shutlers Roofing felt, Stoves.
Pianos Maison RUD IBACH Fils à Barmen. Fondée en 1794. Hors Concours. Ch. FRITZSCHE, Agent Gal., Rue Attarine.
A. Raphanel. Représentant des Maisons A. BOULESTIN & C. de Cognac et Ernest IRROY & C. de Reims, fournisseurs de l'Amirauté anglaise.
S. Stein. MAISON DE CONFECTIONS pour Hommes et Enfants. Prix modérés. Place des Consuls en face de l'ex-masasin Okelle Neuve.
Midland Engineering Co. Engines fixed, portable, pumps, Corn, Sugar, Oil Mills, Iron, Steel, Tubing, Belting, Norags, Feaces, Gins.

Palestine Independent Tours.

ALEXANDER HOWARD, proprietor of Howard's Hotel, Jaffa; Howard's Hotel, Jerusalem and Howard's Universal Hotel, Latroon, valley of Ajalon, (half-way to Jerusalem) has the largest and best supply of tents and equipage for Syrian Travel. Efficient dragomans and escort provided. Greatest advantages given to all classes of travellers visiting the Holy Land, by direct engagement at Jaffa, or by contract made at my Cairo branch office, in the Esbekieh, opposite Shepheard's Hotel, during the winter season.

SOCIÉTÉ ANONYME EGYPTIENNE
D'ENTREPRISES ET DE TRAVAUX PUBLICS.
AVIS.
LA Société Anonyme Egyptienne d'Entreprises et de Travaux Publics a l'honneur d'informer le public qu'elle met en vente, divisés en plusieurs lots, les terrains situés au Caire entre les points de Boulac et du Chemin de fer, et connus sous le nom de *Mouled El Nebbi.*
Pour plus amples renseignements, s'adresser au siège de la Société au Caire, maison Suarès, rond-point de l'Hippodrome, où le plan indiquant le lotissement des terrains est tenu à la disposition du public.
2150-7383

AVIS.
LA *Société Anonyme Egyptienne d'Entreprises et de Travaux publics,* a l'honneur d'informer le Public qu'elle vient d'ouvrir à Alexandrie un bureau où elle recevra toutes propositions et demandes pour constructions d'édifices et maisons, deblayement et nivellement de terrains, travaux de canalisation et voirie, et tous autres travaux publics et privés.
S'adresser à M. J. CHERUBINI provisoirement à la Banque Générale d'Egypte à Alexandrie, et à partir du 1er janvier prochain au bureau de la Société, maison Bolonachi frères, près du Boulevard de Ramleh.
Caire, le 16 décembre 1882.. 2176-12

Notice to Engineers, &c.

ON SALE at A. PAGE'S Store situated under the Concert room in Messrs. STORARI & RADICE'S buildings.

	@ P.T. per oke
Staffordshire Bar iron	1
Cast steel	5
Best tested shortlinked Chain...	2
Brass boiler tubes	10
Bolts and nuts &c.	1.30
Wrought iron spikes and nails	2
Fire bars all sizes	1

A. PAGE,
2166-25-16 53, Rue de l'Eglise St. Catherine

S'ADRESSER pour abonnements et annonces à Alexandrie, au bureau du journal, Rue Debbane, Maison Dahan, et au Caire à Mons. CÈBE, l'agence internationale de la Presse, Esbekieh, près de la Poste Egyptienne.
Le journal *The Egyptian Gazette* est en vente:
A ALEXANDRIE.
Au bureau du journal, et chez MM. PENASSON, ARTUSO MOLINO, ABRAMIDIS, Place des Consuls.
AU CAIRE.
Chez Mons. CÈBE, à l'agence de la Presse, Esbekieh, près de la Poste Egyptienne.

THE EGYPTIAN GAZETTE

THURSDAY, JANUARY 4, 1883.

The anxious period of suspense is over and the Indemnity Commission will soon commence its task of adjudicating on the various claims made by the sufferers from the pillage and incendiarism of June and July of last year.

We have before us a memorial to the Powers drawn up by the Committee which was appointed at the meeting held at the Politeama Theatre on the 10th of last month. The memorialists begin by pointing out the importance of the question. The facts, which are well known, of how the

losses were incurred are then succinctly stated.

On the 4th of November all claims for indemnities were withdrawn from the competence of the Tribunals by Decree of the Khedive, which had been issued with the consent of the Powers, thus preventing claimants from taking any proceedings for the vindication of their rights.

The special privileges enjoyed by foreigners in virtue of the Capitulations are dwelt upon as strengthening their claims for redress from the Government, and the compilers of the memorial appear to dwell especially on the principle of exterritoriality, which assimilates any harm done to the person or property of a foreigner to the invasion of his own country, which carries with it the responsibility of repairing any damages which may be occasioned by it. From this the deduction is drawn that the position of Europeans in Egypt cannot be compared to the position of foreigners in other countries.

In other countries foreigners only have a right to the same protection which is accorded to the natives of the country in which they reside. In Egypt, on the contrary, they have a special position, a position which has been placed by the Powers under the protection of a special treaty, known under the name of the "Judicial Reform", in virtue of which the Government itself must answer for its acts before a Tribunal where the majority of votes is European.

Attention is then drawn to various cases which serve as a precedent for the liability of a Government to make good any losses which may be sustained in consequence of the action of armed bodies of men.

This obligation was unreservedly accepted by His Highness the Khedive, who intimated the responsibility he had incurred, jointly with Derwisch Pasha, the High Commissioner of the Sultan, by an order he addressed to the Minister of War and Marine, in which His Highness stated that, in accordance with the demands of the Agents and Consuls General of the Powers, he had guaranteed the lives and properties of their subjects.

Even before the Sovereign of Egypt had pledged his word, the Tribunals had already established the principle of the liability of the Government to pay for any damages caused by rebellious bands, for by a decision of the Commission, appointed to decide on the claims of foreigners against the Egyptian Government, the latter was sentenced to pay L.E. 1,200 to Mr. Panajotti Zucca for robberies committed by soldiers. Also on the 20th March 1882 the Special Chamber at Alexandria sentenced the Government to pay £50,000 to Messrs. Cozzica for pillage and massacres committed by revolted Egyptian troops at Kassala.

However, it was hardly necessary to look at the legal aspect of the case since the Khedive, whose ardent desire for the happiness and welfare of all the inhabitants of Egypt is matter of public notoriety, addressed a letter on the 7th of August 1882 to Ragheb Pasha, the President of the Council of Ministers, in which he expressed his wish that the Government should at once declare its intention of indemnifying in due time, in an equitable manner, all the victims of recent events. The Committee appears to take exception to the terms of this letter as it is based on humanitarian considerations. We confess we do not read the letter of His Highness in this light. Lawyers would naturally look at the matter from a legal point of view, but the general public, who knew nothing of their legal rights to compensation, looked at the Khedive's from another point of view and saw in it nothing but the expression of the sympathy of a generous and kindly disposed Prince, who desired all those who had suffered from the action of his rebellious army to feel reassured as to their eventually receiving compensation for their losses.

We have already stated the reasons which have delayed the appointment of the Commission and it is only fair to the Khedive and his Ministers to repeat that had the appointment of the Commission depended entirely on them, it would have met long ago. The sufferers from the pillage and incendiarism of last June and July have only to thank some of the smaller Powers, by the difficulties they raised, for any delay which has occurred in the meeting of the Commission. These difficulties, as we announced in our issue of the 2nd instant, have now been overcome and the Decree nominating the Commission is now being drafted. All the Great Powers, including the United States, will be represented on the Commission separately, Greece will also have its Commissioner. Belgium, Holland and Sweden will have one Commissioner among them.

Reuter's Telegrams.

By arrangement with Mr. J. Schnitzler, General Agent for Egypt of Reuter's Telegram Company Limited, the sole right to *republish* the telegrams issued by him to his subscribers is acquired by the Proprietor of *The Egyptian Gazette*. Any other newspaper republishing these telegrams will be proceeded against.

LONDON, 4th January.

Lord Napier will visit Tunis and Egypt.

Sir Samuel Baker has left for Egypt.

PARIS, 4th January.

The funeral of Mr. Gambetta will take place on the 6th instant. The interment will take place at Nice afterwards.

LOCAL NOTES.

Their Excellencies the Ministers were received by H. H. the Khedive at Abdeen Palace on Monday last.

Among the gentlemen who called at Abdeen Palace on Monday and inscribed their names in the visitors' book, in addition to those we have already mentioned, were: Capt. Morgan, R.H.A., Lieut. Col. Parson, R.H.A., Major Kidstone, B.W. and Major McNair, staff paymaster C.H.

Emile Brugsch Bey, Emin Bey Osman, Ibrahim Bey Edhem, Rogers Bey, Lt. W. H. Thatcher, Shropshire Light Infantry, and Moustapha Pasha Arab called at the Palace on Tuesday and signed their names in the visitors' book.

H. E. Vice Admiral Ahmed Pasha Hussenein, H. E. Count della Sala Pasha and Sir Eveleyn Wood had the honour of being received by H. H. the Khedive on Tuesday.

H. R. H. Prince Frederick Charles of Prussia arrived yesterday at noon, on board the Austro Hungarian Lloyd's S.S. *Ettore*.

The Prince, who is travelling in the strictest incognito is accompanied by Colonel von Nazmer, Major von Garnier, Captain von Kalchstein and H. E. Brugsch Pasha.

Shortly after the *Ettore* was moored, H. E. General Count della Sala Pasha went on board the steamer, to greet the Prince on behalf of His Highness the Khedive; he was accompanied by the German Consul and several Consular officials. Prince Frederick Charles received Count della Sala Pasha most courteously, but he observed that, as he travelled in the strictest incognito, while thanking His Highness the Khedive for his kind attention he was sorry to be compelled to decline the courteous offers made by the Khedive with a view of adding to the pleasure of his stay in Egypt.

His Highness the Khedive had given minute orders for the reception of His Royal Highness. A Khedivial barge was to take the Prince on share, one of the Khedivial carriages was to take the distinguished visitor to the Hotel Khedivial where a suite of apartments had been prepared for him. A special train was also ordered for the conveyance of the Prince to Cairo where the Kasr-el-Noossa Palace had been placed at his disposal as well as the Khedivial yacht for the trip which the Prince intends making to Upper Egypt.

The Prince warmly expressed his gratitude for this kind attention and expressed his regret at his inability to avail himself of it. He spent the night on board the *Ettore*, leaving the steamer this morning at 7.30 a.m., and left for Cairo by the eight o'clock train as an ordinary passenger.

Yesterday afternoon, H. R. H. Prince Frederick Charles drove to the Mahmoodeeyeh Canal and took a short walk in the Antoniadis garden.

A financial association, represented by Mr. Suares, has offered its coöperation to the State Domains Commission for the sale of all the lands owned by it.

The Commission have taken a favourable view of the proposals made, which they have forwarded to the Council of Ministers for consideration.

We have much pleasure in publishing the following translation of an address, signed by several hundreds of the principal citizens of Alexandria, which has been presented to Inglott Bey:—

Sir,—The undersigned, without distinction of nationality, desire to express to you their admiration of the delicate and gracious manner in which you received those among them who had recourse to you after the horrible days of pillage and incendiarism.

Spontaneously, without sparing yourself, you rendered yourself useful both to Europeans and to unfortunate natives; these are, Sir, noble sentiments.

All at present recognise the extent of the good done and wish to render you the just tribute of praise which is due to you. It is during times of calamity that large hearts become known.

Honour to you, Inglott Bey, who have earned the gratitude of the public.

(Here follow the signatures.)

We are requested by Inglott Bey to tender his most cordial thanks to all those gentlemen who have thus honoured him.

The Commission at Tantah will, we understand, be almost immediately transformed and divided into the following sub-Commissions:

TANTAH.—Ismaïl Pasha Yousry, president; Chefik Bey and Edriss Bey, Members.

MEHALLA.—Saad-el-Dine Bey, President; Abdul Nedjid effendi, Hassan-el-Bissri and Members.

DAMANHOOR.—Mohammed Bey Hamdy, President; Raccini effendi and Soleiman Bey Youssri, members.

The members of the Khedivial Sporting Club propose holding the first day's pigeon shooting towards the end of next week at the Club Ground at Ghezeereh. Notice will be given when the day has been fixed.

Mr. Villiers Stuart M.P. has just returned from a tour in the Delta made partly on board of one of Messrs. Cook and Sons' steamers. Mr. Villiers Stuart was received everywhere in a most friendly way by the natives, and will shortly make a trip up the Nile.

The *Société Française de bienfaisance* will give a ball at the Opera House, Cairo on January 19th. M. Santi will have charge of the buffet.

CRICKET AT CAIRO.

CIVILIANS V. THE MILITARY.

This match came off yesterday on the ground of the Khedivial Sporting Club, between a scratch eleven, formed by the exertions of Mr. Oliphant, from among the civilian cricketing element at Cairo and an eleven selected by Capt. Eden of the Black Watch from the Army of Occupation. It resulted in a complete defeat of the former, owing no doubt to the fact that a great many of those who had been good cricketers in their day found themselves out of practice yesterday. Mr. Portal, who had been captain of an Eton eleven, and upon whom the civilians, in a great measure relied, was unfortunately bowled out in the first innings without scoring. Mr. Home of the Black Watch got together the largest number of runs made during the day, and Mr. Davidson of the 79th, as on the previous occasion, gave the bowlers on the side opposed to him a great deal of trouble. The attendance was small but extremely select.

His Highness the Khedive was expected but was no doubt unable to be present through pressure of business.

By the kind permission of the Colonels and officers of the Regiments the bands of the 60th Rifles and of the 2nd Highland Light Infantry played the following interesting selection of music during the afternoon, varied by the pipers of the Highland regiments:

THE KINGS ROYAL RIFLES 60TH.

March—*From Boccaccio*	Rivière.
Overture—*Rosamunde*	Schubert.
Valse—*Je t'aime*	Waldteufel.
Entr'acte—*La Colombe*	Gounod.
Selection—*Rip van Winkle.*	Planquette.
Polka—*Tout à la Joie*	Fahrbach.

2ND. HIGHLAND REGIMENT.

Quadrille—*Spanish Beauty*	Belle.
Aria—*Traviata*	Verdi.
Valse—*Toujours Fidèle*	Waldteufel.
Selection—*Madame Favart*	Offenbach.
Valse—*Weit vou dir*	Leydel.
Galop—*Hermit's Bells*	Maillard.

Khedivial Hymn.
God Save the Queen.

The following is the score:

CIVILIANS.

1st Innings.

Portal b. Kaye	0
Kirchoffer l.b w...	5
Cotterill b. Kaye...	0
Peake b. Kaye	8
Martin b. Kennedy	3
Oliphant b. Kaye...	5
Bland b. Kennedy.	1
Perry not out.	12
Garwood b. Kaye	0
Cartwright b. Kaye	4
Wylde b. Kaye.	0
Extras	1
TOTAL...	39

2nd Innings.

Peake b. Eden	0
Cotterill b. Kaye...	0
Portal not out	29
Cartwright c. Kennedy b. Eden.	0
Martin s. Maxwell b. Eden	1
Wylde b. Eden	5
Oliphant c. Kaye b. Eden....	1
Perry b. Eden	1
Garwood not out...	2
Extras	0
TOTAL...	39

MILITARY.

Colonel Elliot b. Portal	2
Major Hutton b. Peake	0
Kaye b. Portal	10
Home c. Cotterill b. Peake	42
Davidson b. Perry	16
Kennedy c. Martin b. Portal	0
Blackburn b. Peake	10
Capt. Humphyres not out...	8
E. S. Stanhope b. Peake	0
J. G. Maxwell b. Portal	9
Capt. Eden c. Perry b. Portal	6
Extras	9
TOTAL...	112

OUR PARIS LETTER.

(FROM OUR OWN CORRESPONDENT.)

PARIS, December 28.

The French have got it into their heads, that by the accession of Earl Derby to the Cabinet the Egyptian question will be satisfactorily settled, and in their sense. His lordship has restored Cettawayo, in a manner to make John Dunn lead off in a Hottentot reel; why then not expect he will secure, by his influence, all that France requires in Egypt—the restoration of the dual Control, for that's what her acquired rights mean, but which she forfeited, by shirking to defend them. Shrewd heads remark, that while England indulges in disinterested phrases and generalities, she is not the less steadily settling down in Egypt. *Bêati possidentis.* In the interests of Egypt even, England ought at once to clearly explain what she intends doing independently of France, for the latter will only be content with the impossible—an *ex æquo status* in the political government of Egypt. Naturally, all the French correspondents on the Nile ridicule the present administration of Egypt; be their remarks just or unjust, England ought now to fall back on all the European powers, and so, regaining her liberty, proceed with the reforms demanded in Egypt. There is a point at coaxing, or stroking down the French, that ought not to be exceeded, as the intention would be misunderstood.

Gambetta is said to be slowly pulling through his combined maladies: his position seems to be shrowded in designed mystery. Few believe the medical bulletins except in the sense of an epitaph. The better the patient is reported to be, the greater number of doctors called in. Charcot, the renowned alienist, has been summoned to examine Gambetta, which has given rise to many comments. The invalid is now rumoured to be a martyr to Bright's disease, and since he has been ordered asses' milk, the conclusion has been jumped at, that he is in the last stage of galloping consumption. There is not the proprietor of a patent medicine but has forwarded his panacea to Gambetta: not an old woman's cure but arrives by every post; even devout people send charms and relics to him, the notorious materialist. Nothing but a reappearance in public can set all the surmises about Gambetta at rest. The important fact to notice is, that beyond curiosity, no marked public interest is exhibited, as is the case when a great man's life is in danger.

The publication of the *memoirs* of Comte Horace de Viel-Castel, which throw such a lurid light on the history of the Second Empire from 1851 to 1864, occupies for the moment all attention. The Comte had his *entrées* at the Tuileries, and to all the upper stratum of Bonapartist society, as one of "Our Own:" yet he noted down every day, everything connected with the inner life of the then rulers of France. As Director of the Louvre museums, he had every opportunity of playing the rôle of Asmodeus. The Comte was separated from his wife, but consoled himself for the loss, by taking for mistress a creole lady from Reunion. On his death he bequeathed to her all he possessed—misery, plus 20 volumes of *Memoirs*. Since the fall of the Empire, this mistress, in order to live, offered the manuscript for sale to several publishers who declined till Haller, of Berne, purchased them. About 1,000 copies were smuggled into France, but a seizure was demanded in the name of the Count's family: the authorities were able to secure 25 copies. A reviewer states he secured his copy, by placing it in the pillow of his baby's cot, when the police came to effect the seizure. The volume is exceedingly "spicy," with the naked truth revealed about everybody who was anybody: all the public men are shown up in dressing gown and slippers; Prince Jerôme Napoleon and his papa, are terribly treated; the Duc de Morny's "smart" speculations are catalogued with a minuteness that ought to make Sir Robert Peel happy for the remainder of his life. One curious chapter introduces us to the Emperor and Empress consulting the turning tables as to the result of the expedition to Mexico. Baroche is depicted sobbing for "more" income to keep up the position of his family, when the Emperor drops 30,000 francs into his hat. There are some racy notes on foreign celebrities, such as the ex-Queen of Spain. Dumas fils and other litterateurs come in for a few plaguy knocks. The account of the Coup d'Etat is frightful in its matter of fact coldbloodedness; 2,000 citizens were massacred for defending the law; some of Canrobert's soldiers having hesitated, they returned to storm the barricades when assured they would receive a gratuity of 16 frcs. each. The work, apart from its unpalatable revelations and the broadness of many of the details, is well written, for the author was an educated man. He was the 'chiel' among the Tuileries folks taking notes, which his poverty stricken mistress, now publishes. It is rare prohibited fruit.

The "Speerits" have turned up: we thought, at least in France, they were as extinct as the dodo. However, the faithful among the faithless, have had a gathering, and Paris has been selected as the centre for the cosmopolitan debris to rally. The authorities do not object to this, but simply to individuals obtaining money for photographing extinct relatives and rapping up departed worth. The audience consisted chiefly of well-to-do middle class people; officers laid up in ordinary, and indeed some pretty girls that would make a sceptic drink to Allan Kardec's health. But Michelet states no movement can succeed without the fair sex. One of the spectators was very happy: he was able to converse every night with his deceased daughter, who assured him lately he had formerly been a King of Spain, (the Cid, or Philip, not stated); another enthusiast avowed, he had Troppman's spirit in him, which ought to necessitate the application of the guillotine for a second time to that terrible murderer.

A monarchical writer, who is satisfied the Republic will soon be as dead as the cities of the Plains, devoted Christmas Day to study the coming solution of our political situation: he found it in Daniel, where the Prophet alludes to certain peoples having been weighed in the balance and found wanting; he who will occupy the throne will he aged 61 or 62 years. Now, concludes the writer, the Comte de Chambord is 62, and the Duc d'Aumale will be that age next year; hence the connection between Tenterden Steeple and the Goodwin Sands.

In Cardinal Donnet, France has lost a model prelate, who did much for the revival of Christianity and the Catholic religion. He was liberal, tolerant, and a broad churchman; he never allowed politics to get mixed up with religion. Rumour said he was, like Emile de Girardin, a natural son of Louis Philippe. He loved retreat and silence; was very simple in his habits, and eschewed all titles; he received his visitors when making his toilet; he loved rural pursuits; he said, "Cardinal Mathieu represented theology; Cardinal Darboy, jurisprudence; Cardinal Bonnechase, politics, whilst I represent agriculture." His great pleasure was to mix among and converse with the peasants; on one occasion he was driving past a field and saw a poor farmer endeavouring to hood some stacks of corn against threatening rain; he pulled up, and he and his secretary lent a hand. When near by 80 years old, he crossed a stream on horseback, and in the depth of winter, to arrive in time at a parish church where he had promised to officiate. In his youth he was very delicate, and in a speech in the Senate on the untimely burials' bill, he stated, that, when a student, he was so ill, that he was certified to be dead by the doctor, and, conscious of all that was passing, he, by a supernatural effort, rose up in his coffin, as the lid was on the point of being nailed down.

We were all prepared for a dull Christmas and so were not disappointed at its being realised: a dripping, slippery day, suggestive of anything but mirth; but rather of stopping within doors, and acting on the sage motto of "early to bed," even without roast beef or plum pudding. Fortunately it is the period of the year when concierges, and servants in general, are politeness itself, for New Year's day is at hand, when their annual gratuities fall due, like death and taxes in point of certainty. There was the consolation of seeing the children happy in counting their great expectations brought to them by St. Nicholas: it recalled our own souvenirs, and we had the melancholy mental pleasure of taking stock of all our lapsed Christmases. How many of us could have wished to say, as in the Silver King. "Oh God, put back Thy universe, and give me yesterday." The Christmas Eve midnight masses were fairly attended; but the succeeding supper parties were limited, and bills of fare economical.

Louis Michel offers, on the part of herself and brother anarchists, to give their services gratuitously in demolishing what remains of the Tuileries. They are veritable gluttons; fancy their not being content with having burnt it down!

Another *gourmand* is M. de Lesseps; not content with cutting isthmuses, he is now at work to flood deserts; he has aided in the formation of a company to execute Commandant Rouairé's scheme for letting in the Mediterranean through Algeria into the Sahara.

THE TRANSIT OF VENUS.

Mr. Stone, Radcliffe Observer, under whose superintendence the organization of the British expeditions for observing the transit of Venus this year was ably carried out, has written to make the satisfactory announcement of the complete success of the party at Madagascar, where the principal observers were Revs. S. J. Perry and W. Sidgreaves, of Stonyhurst College, who also observed the transit of 1874 at Kerguelen Island, the southernmost station to which an expedition was sent. What makes this of especial importance is the fact of the success also of the party sent to Bermuda, for the "retarded ingress" observed at the latter place, compared with the "accelerated ingress" observed at Madagascar, forms an exceedingly favourable combination for the determination of the solar parallax. The stations for observation of the "retarded ingress" are also available for that of "accelerated egress," and include some of the West Indian islands; those selected for "retarded ingress" are in New Zealand, in which Col. Tupman was favoured with fine weather, and at Brisbane, Queensland, where a cloudy sky unfortunately prevented any observation being made. The Cape of Good Hope observations, which were very successful, are available for "accelerated ingress." No observing expedition was sent out by either the Austrian or the Italian Government on this occasion. Two parties proceeded from Belgium to different parts of America, and accounts have been received of the partial success of that one which went to Texas. No special expedition was sent from Holland; but it was arranged that Lieut. Heyming, of the Dutch navy, should select some station for observing the transit in the West Indies. Spain sent two parties of naval officers to Havana and to Porto Rico. The American expeditions were sent to the Cape of Good Hope and to South America, Prof. Newcomb being the principal observer at the Cape. Notes in the *Comptes Rendus* for the 11th ult. inform us that the ingress was well observed by Prof. Tacchini at Rome, the clouds clearing off from the sun just in time; that M. Janssen had a clear sky for observing the transit at Oran; and that at Marseilles, although the state of the sky left much to be desired, yet the astronomers there were able to observe the phenomena of the transit under conditions which M. Stephan (Director of the Observatory) considered good.

A YOUTHFUL VIOLINIST.

A new sensation in the musical world of Paris was created last month by the youngest master of the violin in the world. Maurice Dingremont was born in Rio de Janeiro, Brazil, just sixteen years ago, and began to play in such a remarkable manner in his seventh year that the Emperor of Brazil awarded him the grand gold medal of the Academy of Music, and sent him to Paris to study under the most celebrated of teachers, viz., Léonard. Since that time he has made such progress in his art that, when at the age of eleven he travelled through Germany, Austria, and Russia, his success was immense, and ever since that period wherever he goes success travels in his train. So in New York, in Pesth, Hungary, in Norway, Sweden, as well as at home in Brazil, all his auditors were of the same mind—that they listened to a great genius. In Paris he will have a difficult way to make, as he is not a pupil of the Conservatoire, but it is to be hoped that the public will be always as appreciative as it was at his *début* in the Cirque d'Hiver, where Pasdeloup's orchestra accompanied him.

WHO WAS THE LADY?

A Chicago tea party started some disagreeable gossip about a judge of that city which a reporter determined to hunt down. The happy thought struck him of asking the judge himself, and he therefore told him the scandal. The judge said he was pained that the matter had become public, because he was anxious to keep the affair out of the newspapers, since it concerned not only himself but the lady involved. "Who is the lady, judge?" asked the reporter; but the judge, paying no attention to him, went on to say that the charges were true; that for years he had been a close and intimate companion and confidant, bought many things for her. "Who is the lady, judge?" again asked the reporter. But the judge merely went on: "As to my being seen in her company at late and unseemly hours of the night, I am guilty. Equally so am I to the charge of remaining in her company late at night. I suppose there are a number of persons aware of these facts. But how did the press get on to it?" "Who is the lady, judge?" "My wife."

MOUVEMENT COMMERCIAL.

Du 3 au 4 janvier midi.

COTONS.

Les nouvelles de Liverpool sont défavorables pour les cotons. Notre marché était ce matin sans mouvement et sans transactions sérieuses.

Les contrats mois courant valent tallaris 13¾ et février 13¼ vendeurs. Aujourd'hui auront lieu les enchères des Domaines de l'Etat, et demain nous en donnerons le résultat et les prix qui auront été obtenus.

Graine du Coton.—L'article est en baisse; les prix actuels pour la bonne qualité atteignent de Pt. 69 à 69½ et de la station de Pt. 64 à 64½ acheteurs, quelques vapeurs sont actuellement sous charge et il peut se faire que la marchandise à la station ait quelque demande. Les contrats janvier valent Pt. 66 et fevrier mars 67¾ vendeurs.

CÉRÉALES.

Fèves Saïdi.—Continuent à baisser, et les arrivages de l'intérieur sont plus abondants.

Blé Saïdi.—Sans demande et ventes insignifiantes pour la consommation.

ARRIVAGES DU 4 JANVIER.

Coton nouveau.	Balles 2747
Graines de coton	Ard. 12720
Fèves Saïdi	„ 3220
Blé Saïdi.	„ 1090
Blé Béhéra	„ 70
Helbe	„ 200

VENTES DU JOUR.

Coton *Brun*...	Bal. 753	P.T. 260	à 320
„ *Blanc*...	„ 113	„ 235	à 255
Graines de coton... ...	Ard. 1,880	„ 68½	à 69½
„	„ 1,000	„ 64½	à — [station.
Fèves Saïdi	„ 174	„ 100	à 106 [consom.
Blé Saïdi.	„ 119	„ 105	à 110 [consom.

MOUVEMENT MARITIME.

PORT D'ALEXANDRIE.

Arrivées.—3 janvier.

Marseille et Naples, vap. Peluse, français, cap. Pellegrin, ton. 1157, 4 jours.

Larnaca de Chypre, vap. Elpitha, anglais, cap. Melvina, ton. 462, 28 heures.

Alexandrette, vap. Simiote, anglais, cap. Mc. Kelvie, ton. 293, 2 jours.

Newcastle, vap. Bywell Castle, anglais, cap. Phillips, ton. 891, 18 jours.

Cardiff, vap. Winestead, anglais, cap. White, ton. 1352, 15 jours.

Trieste, vap. Ettore, autrichien, cap. Colombo, ton. 1241, 3 jours.

Gènes, vap. Enchantross, anglais, cap. Ashton, ton. 1056, 5 jours.

CANAL DE SUEZ.

Journée du 31 décembre 1882.

Hathersage, vap. anglais, de Calcutta, pour Port-Saïd.
August, vap. norvegien, de Cardiff, pour Colombo.
Victory, vap. anglais, de Calcutta, pour Avoumounth.
Flamsteed, vap. anglais, de Cardiff, pour Bombay.
Empress, vap. anglais, de Sunderland, pour Bombay.
Nestor, vap. anglais, de Shangaï, pour Londres.
Ross Shire, vap. anglais, de Kurrachee, pour Anvers.
Patria, vap. français, de Nossibé, pour Marseille.
Westbourne, vap. anglais, de Cardiff, pour Diego Garcia.
Asia, vap. allemand, de Cardiff, pour Singapore.
Amalfi, vap. allemand, de Hambourg, pour Sydney.
Tonnage net, 15,923.86—229 navires, frs. 4,854,036.21

REUTER'S TELEGRAMS.

OPENING REPORTS.

LIVERPOOL, 3nd January.

Market unchanged.

Probable sales of cotton to day	bales 10,000
Import of the day	„ 6,000

LONDON, 3nd January.

Consols (February)..	99⅜
Turks...	11⅝
Egyptian railway	92¾
„ unified	70⅜
Ottoman defence loan	84⅛

NEW-YORK, 1st January.

Middling Upland cotton	10¼
Exchange on London, 60 days	$ 4 81⅛
Day's receipts at all United States ports, bales	85,000

CLOSING REPORTS.

LIVERPOOL, 3nd January.

General market drooping.
Egyptian drooping.

Sales of the day	Bales 10,000
of which Egyptian...	„ 200
Brown middling Egyptian	5
„ fair „	7⅝
„ good fair „	8¼
White fair „	7
„ good fair „	7¼
Fair Dhollerah	3 ⅞
Middling Orleans	5 13/16
American futures	(Feb.-March.) 5 39/64

LONDON, 3nd January.

Consols (February)...	99¼
Turks	11⅝
Consolidated debt of Daira	70½
Egyptian railway	92¼
„ unified	70½
„ Domain	90¼
Ottoman defence loan	84¼
Egyptian cotton seed afloat	7⅞
Danubian maizes (nominal)...	33¾

PARIS, 3nd January.

Exchange on London (cheques)	25 24
French rentes	115 —
Italian rentes	89 50
Suez canal shares	—
Egyptian Unified	354

STOCK AND SHARE LIST.

(BETTS AND CO.'S CIRCULAR.)

EGYPTIAN FUNDS.

	London		Here
Privileged Debt...	92½		92¼
Domain Loan	90¼		—
Daira Sanieh	70½		—
Unified Debt	70½	ex-c.	70½
„ 15th Jan.	70¾		—

OTTOMAN FUNDS.

Consols	11⅞	London	11⅞ Here
Railways	fcs. 50	Paris	50 Here
Defence Loan	84¼	London	— Here

SHARES &c.

Anglo-Egyptian Banking Cy. Ld. ...	£ 30.	0.	0
Bank of Egypt..	„ 30.	0.	0
Commercial Bank of Alexandria Ld. ...	„ 3.	0.	0
Crédit Lyonnais	Fc. 590		
Franco-Egyptian Bank...	„ 620		
Imperial Ottoman Bank	£ 19.	7.	6
Alexandria & Ramle Railway. ... ex.c.	„ 12.	10.	0
Crédit Foncier Egyptien (Hors Syndicat)	Fcs. 540.		
Crédit Foncier Egyptien, Obligations..	„ 420.		
Bank of Minet-el-Bassal	„ —		
Land & Mortgage Company Limited....	£ 3.	15.	0
Alexandria Market Company Limited..	„ 11.	0.	0
Bourse d'Alexandrie (Actions de jouissance)	„ 160.	0.	0
Société Immobilière.	„ 28.	0.	0
Société Immobilière (Actions de jouissance)	„ 8.	0.	0
St. Mark's Buildings Company Ld ...	„ 120.	ex-c.	
Suez Canal	Fcs. 2310.		
Alexandria Water Company Limited...	£ 27.	0.	0
Alexandria Water Company Limited Debentures...	„ 100.	0.	0.
Cairo Water Company...	Fcs. 1080		
The Beltim Land and Irrigation Company Limited	£ 20.	0.	0

EXCHANGE.

LONDON	Cheque or 3 days sight	96⅝ @	96⅞
,,	3 months date on Bank	95½ ,,	95 7/16
,,	3 months date on Com.	95 7/16 ,,	95⅜
FRANCE	Chèques or 3 days sight	5,20 ,,	5,20¼
,,	3 months date on Bank	5,26 ,,	5,27
,,	3 months date on Com.	5,27 ,,	5,28
SWITZERLAND	3 months date on Bank	5,29 ,,	5,29½

INTEREST.

Avance fixe 7 @ 8 %—Comptes courants garantis 10 @ 11 % per Annum.

RATES OF DISCOUNT.

England	5 %
France	3½ %
Switzerland	4 %

ALEXANDRIA, 4th January 1883.

BETTS & Co., undertake every description of Investments in Stocks, Shares, &c., at the daily Market current rates.

LIST OF PASSENGERS.

ARRIVALS.

Passengers arrived this morning per P. & O. S.S. *Tanjore* from Venice and Brindisi:

Messrs. H. W. Pembroke. W. Allen, A. Savee, Hendricks ,Egbert.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

Station d'observation de l'imp. roy. institut central météorologique de Vienne.
Latitude Nord 31 o. 12' 13".
Longitude Est de Paris 1 h. 50 m. 13 s.
Hauteur au-dessus du niveau de la mer : 19 mètres.

3 Janvier	9 h. matin	3 h. soir	9 h. soir
Baromètre ramené à 0 gr.	763.2	762.6	764.6
Thermomètre centigrade...	17.5	19.0	16.2
Humidité relative	58	55	59
Tension des vapeurs... ...	8.6	9.0	8.2
Direction du vent	NNW	N	NW
Force du vent éch. 0-10 ...	3	2	1
Etat du ciel ,, 0-10 ...	3	1	0

Température du jour maxima 19.6 ; minima 16.4.
Ozone échelle (0-14) 6'.5
Pluviomètre 0.0 millim. A. PIRONA.

ADMINISTRATION
DES DOUANES EGYPTIENNES.

DIRECTION GÉNÉRALE.

AVIS.

LE PUBLIC est informé que le mardi 9 courant à 3 heures p.m. il sera procédé par les soins de cette Administration à la révision du tarif des métaux.

Messieurs les négociants intéressés dans le commerce des susdits articles sont invités à se présenter à la Douane Locale à la date sus-indiquée pour prendre part à l'élaboration du nouveau tarif.

Alexandrie, le 3 janvier 1883.

2199-3-1

THE EGYPTIAN GAZETTE

JEUDI, 4 JANVIER 1883.

La période d'anxiété et d'incertitude est enfin terminée et la Commission des indemnités commencera bientôt la tâche qui lui incombe au sujet du règlement des diverses réclamations intentées par les victimes du pillage et de l'incendie de juin et de juillet de l'année dernière.

Nous avons sous les yeux un Mémoire adressé aux Puissances par le comité international constitué à la réunion qui a eu lieu au théâtre du Politeama le 10 du mois passé.

Les auteurs de ce Mémoire commencent par faire allusion à l'importance de la question. Puis ils résument ensuite les faits bien connus qui ont amenés les pertes subies.

Le 4 novembre dernier, un décret Khédivial après avoir obtenu l'assentiment des Puissances enleva la question des indemnités à la connaissance des tribunaux, empêchant ainsi les réclamants de faire des démarches pour la revendication de leurs droits.

La brochure examine ensuite les garanties spéciales dont jouissent les étrangers en Egypte en raison des anciens traités toujours existant, sous le nom de Capitulations, et fait surtout ressortir le principe de *l'exterritorialité* qui assimile à l'invasion du territoire de l'Etat même, toute atteinte portée à la personne et aux biens de ceux qui le représentent à l'étranger, invasion qui emporte avec elle l'obligation de réparer les dommages qui en sont la conséquence.

Il en résulte donc que la situation des étrangers en Egypte, constitue un état de choses qui ne peut en aucune manière être comparée à celui qui existe en Europe et dans des autres pays.

Partout ailleurs, les étrangers ne peuvent avoir en ce qui touche la protection de leur personne et de leurs biens, que des droits égaux à ceux des régnicoles. En Egypte, au contraire, ils ont la position toute spéciale, position qui a été mise par les puissances sous la sauve-garde d'un traité spécial, connu sous le nom de "Réforme Judiciaire" en vertu duquel le Gouvernement lui-même doit répondre de ses actes vis-à-vis des étrangers, par devant un Tribunal où la majorité est acquise aux voix européennes.

Les auteurs du Mémoire appellent alors l'attention sur différents cas qui établissent un précédent en ce qui concerne la responsabilité d'un gouvernement de compenser quelques pertes qui aient pu être subies par suite de l'action de bandes armées.

Cette obligation fut acceptée sans réserves par Son Altesse le Khédive qui reconnut la responsabilité qui lui incombait, collectivement avec Derwich pacha comme commissaire du Sultan, par un ordre qu'il adressa au ministre de la Guerre et de la Marine dans lequel Son Altesse déclarait que, en conformité des demandes des agents diplomatiques et des consulats généraux des Puissances, il avait garanti les existences et les biens de leurs sujets.

Avant même la parole solennelle du Prince, les tribunaux avaient déjà reconnu l'obligation du Gouvernement égyptien de réparer les dommages causés par des bandes insurrectionnelles, car un arrêt du 11 avril 1879 de la Commission chargée de juger les réclamations des sujets étrangers condamnait le Gouvernement égyptien à payer 1200 livres égyptiennes à M. Panajotti Zucca pour des faits de pillage commis à son détriment par une bande de soldats. Egalement, le 20 mars 1882 la Chambre spéciale d'Alexandrie avait condamné le Gouvernement égyptien à payer à la maison Cozzica la somme de cinquante mille livres sterling pour réparation des pillages et des massacres commis dans la ville de Kassala par les troupes égyptiennes révoltées.

Toutefois, il était à peine nécéssaire d'envisager le côté légal de l'affaire puisque le Khédive dont le désir ardent pour le bonheur et le bien-être des habitants de l'Egypte est notoire, a adressé, le 7 août 1882, une lettre à Ragheb pacha, alors président du Conseil des ministres dans laquelle il exprimait le désir que le gouvernement affirmât dès lors sa volonté d'indemniser en temps opportun toutes les victimes des événements. Le Comité a cru nécessaire d'insister sur le droit incontestable des étrangers à être indemnisés, surtout parce que les termes mêmes de la lettre précitée pouvaient laisser supposer que l'on se guiderait pour accorder des indemnités plutôt sur des considérations d'humanité que sur la sanction et le droit indéniable de ceux qui ont souffert des dommages à en recevoir réparation.

Nous avouons que nous ne lisons pas la lettre de Son Altesse dans ce sens-là. Des hommes de loi envisageraient naturellement la chose à un point de vue légal; mais le public en général qui ne connaissait pas ses droits légaux a être indemnisé, considéra la lettre du Khédive à un autre point de vue et ne vit rien dans cette lettre que l'expression de la sympathie d'un Prince généreux et d'une aimable disposition qui voulait que toutes les victimes des actes de son armée insurgée, fussent rassurées et qu'ils sussent qu'ils seraient éventuellement indemnisés de leurs pertes.

Nous avons déjà fait connaître les raisons qui ont retardé la formation de la Commission et nous devons rendre cette justice au Khédive et à ses Ministres, que si la nomination de la Commission n'avait dépendu que d'eux seuls, cette Commission se serait réunie depuis longtemps.

C'est à quelques Puissances secondaires que les victimes du pillage et de l'incendie en juin et juillet dernier doivent le retard causé dans la réunion de la Commission par les difficultés suscitées par ces Puissances. Ces difficultés, comme nous l'avons annoncé dans notre numéro du 2 courant sont actuellement surmontées et on s'occupe actuellement de la rédaction du décret instituant cette Commission.

Toutes les grandes Puissances y compris les Etats-Unis auront chacune un représentant au sein de la Commission, la Grèce aura également son commissaire, la Belgique, la Hollande et la Suéde n'auront pour elles trois qu'un seul commissaire.

La France vient de perdre l'un de ses plus illustres enfants. La mort de LÉON GAMBETTA a porté, le deuil dans le pays entier. La colonie française d'Alexandrie partage la vive douleur de la patrie.

Les Députés de la nation invitent leurs concitoyens à prendre le deuil le vendredi cinq janvier, jour des funérailles du grand homme que pleure la France entière.

Toute la journée du cinq janvier, une adresse de condoléance sera déposée au cabinet de Me Jacquin, premier Député de la nation, pour y recevoir les signatures des membres de la colonie française, et celle des membres des colonies amies.

Cette adresse sera envoyée au père de M. Gambetta.

Les Députés de la Nation Française,
E. JACQUIN, G. FRAUGER.

Dépêches Télégraphiques.

Par une convention passée entre le propriétaire de l'*Egyptian Gazette* et M. G. Schnitzler, agent général en Egypte de la Cie Reuter, le seul droit de republier les dépêches données par lui à ses abonnés est acquis par le propriétaire de l'*Egyptian Gazette*. Tout autre journal reproduisant les dépêches sera poursuivi conformément à la loi.

(AGENCE REUTER.)

LONDRES, 4 janvier.

Lord Napier visitera avant peu la Tunisie et l'Egypte.

Sir Samuel Baker est parti pour l'Egypte.

PARIS, 4 janvier.

Les obsèques de M. Gambetta auront lieu le 6 janvier seulement. L'enterrement aura lieu après à Nice.

CHRONIQUE

Lundi dernier, S. A. le Khédive a reçu les Ministres au Palais d'Abdin.

Parmi les personnes qui sont passées lundi dernier au Palais d'Abdin et se sont inscrites au livre des visiteurs, et dont nous avons donné les noms, se trouvent aussi le capitaine Morgan, et le lieutenant-colonel Parson de l'artillerie montée, le major Kidstone et le major Mc. Nain.

Les personnes dont les noms suivent ont inscrit leurs noms au livre des visiteurs au Palais, mardi dernier : Emile Brugsch bey, Emin bey Osman, Ibrahim bey Edhen, Rogers bey, lieutenant W. H. Thatcher et Mustapha pacha Arab.

S. E. le vice-amiral Ahmed pacha Hussenein, S. E. le comte della Sala pacha et sir Evelyn Wood ont eu l'honneur d'être reçus mardi par S. A. le Khédive.

S. A. R. le Prince Frédéric Charles de Prusse est arrivé hier à midi, par le vapeur *Ettore* de la Compagnie du Lloyd Autrichien.

Le Prince Frédéric Charles qui voyage dans les plus strict incognito est accompagné de M.M. le colonel von Nazmer, le major von Garnair, le capitaine von Kalchstein et de S. E. Brugsch pacha.

Quelques instants après l'arrivée de l'*Ettore* S. E. le général comte Della Sala pacha, spécialement délégué par le Khédive pour saluer le Prince au nom de Son Altesse, arrivait à bord du vapeur accompagné du consul d'Allemagne et de plusieurs officiers consulaires.

Le prince Frédéric Charles fit l'accueil le plus gracieux à S. E. Della Sala pacha, mais il lui fit la remarque que voyageant dans l'incognito le plus absolu, il remerciait S. A. le Khédive de toutes ses aimables attentions, mais qu'il se voyait à regret, dans la nécessiter de décliner les offres gracieuses que le Khédive faisait au prince pour lui rendre plus agréable son séjour en Egypte.

En effet, Son Altesse avait donné des ordres précis à cet égard. Une chaloupe vice-royale devait venir prendre le prince à bord. Une voiture de la Cour aurait ensuite conduit l'auguste voyageur à l'Hôtel Khédivial où des appartements lui avaient été préparés. Un train spécial aurait ensuite conduit le prince au Caire où le palais de Kasr-el Noussa avait été mis à sa disposition, ainsi que le yacht de Son Altesse en vue de l'excursion que le prince doit faire dans la Haute-Egypte.

Le prince déclara de la façon la plus courtoise combien il était sensible à toutes ces aimables prévenances et exprima son regret de ne pouvoir en profiter. Il désirait rester à bord de l'*Ettore* qu'il a quitté ce matin à 7 heures 1/2 pour prendre, comme un simple particulier le train de huit heures qui doit le conduire au Caire.

Nous avons eu l'occasion de visiter les appartements que S.E. le comte della Sala pacha avait, au nom de S. A. le Khédive, retenu à l'hôtel Khédivial. Nous avons été réellement émerveillés de la splendeur somptueuse de ces appartements réellement princiers. Tout meublés à l'Orientale, ces vastes pièces auraient pu donner à l'hôte Auguste pour lequel elles avaient été préparées une idée de ce luxe exquis qui sait marier avec les merveilles de l'Orient tout le confortable de la vie européenne. Sous ce rapport l'hôtel Khédivial mérite doublement son nom. C'est bien là un effet la résidence qui convient aux Princes en voyage et quand vous pénétrez dans ces salons aux riches tentures, que vous apercevez aux murs ces brillantes panoplies d'armes de toutes sortes, ces tableaux qui vous offrent les vues les plus belles de l'Orient, vous vous demandez avec raison, si vous ne vous trouvez pas dans quelque musée historique. Point du tout, vous êtes à l'hôtel Khédivial qui, à toutes ces beautés que nous venons de retracer a le privilège de posséder une cuisine excellente et l'une des meilleures caves d'Alexandrie. La salle à manger est une merveille d'ornementation.

S. A. le Khédive ne pouvait donc avoir d'attention plus délicate pour S. A. R. le Prince Frédéric Charles en lui réservant l'hospitalité dans cette demeure véritablement princière.

Hier dans l'après midi, S. A. R. le Prince Frédéric Charles est allé faire une promenade en voiture au Canal Mahmoudieh et s'est arrêté quelques instants dans le jardin Antoniadis.

M. Villiers Stuart, membre du Parlement est de retour d'une excursion faite dans le Delta en partie à bord d'un des vapeurs de messieurs Cook and Son. M. Villiers Stuart a été partout fort bien accueilli des indigènes ; il compte bientôt faire une excursion en remontant Nil.

Une Société financière représentée par M. Suarès vient d'offrir aux Domaines de l'Etat sa coopération pour la vente de tous les terrains que possède cette Administration.

Les Directeurs des Domaines de l'Etat sont partisans de cette proposition et ils l'ont transmise au Conseil des Ministres en l'appuyant chaudement.

La Société Française de Bienfaisance au Caire donnera un bal le 19 janvier au théâtre Khédivial. M. Santi est chargé du buffet.

Les membres du *Khédivial Sporting Club* se proposent de commencer le tir aux pigeons vers la fin de la semaine prochaine sur le terrain du club à Ghézireh. Un avis ultérieur en fera connaître le jour.

Nous sommes heureux de publier le texte de l'adresse de félicitations, signée par plusieurs centaines des principaux citoyens d'Alexandrie, qui a été presentée à Inglott bey.

Monsieur,—Les soussignés, sans distinction de nationalité, viennent vous témoigner leur admiration pour la manière délicate et gracieuse avec la quelle vous avez accueilli ceux d'entre eux qui ont eu recours à vous après les néfastes journées de pillage et d'incendie.

Spontanément de cœur, sans ménager vos demarches et vos peines vous vous êtes rendu utile tant aux européens qu'aux indigènes malheureux ; ce sont là, Monsieur, de nobles sentiments.

Tous en ce moment, reconnaissent l'étendue du bien fait, et viennent vous rendre le juste tribut d'hommage qui vous est dû — C'est pendant les temps de calamités que se font connaître les grands cœurs.

Honneur à M. Inglott, qui avez su mériter la reconnaissance publique.

(Suivent les signatures.)

Inglott bey nous prie d'être l'interprête de ses meilleurs remercîments vis-à-vis des personnes qui l'ont honoré de cette manière.

La commission d'enquête de Tantah va être très-prochainement modifiée : elle sera divisée en deux sous-commissions qui seront composées comme suit :

TANTAH.—Ismaïl pacha Yousry, president, Chefik bey et Edriss bey, membres.

MEHALLA.—Saad el Dine bey, président, Abdul Medjid effendi et Hassan-el-Bissri, membres.

DAMANHOUR—Mohammed bey Hamdy, président, Baccini effendi et Soleyman bey Yousry, membres.

Le *Times* a publié une dépêche de son correspondant parisien, suivant laquelle le cabinet anglais aurait l'intention d'adresser à toutes les puissances européennes, y compris la France, une note leur exposant ce que l'Angleterre se propose de faire en Egypte pour la sauvegarde de tous les intérêts qui y sont engagés, pour le rétablissement du bon ordre et l'organisation définitive de ce pays.

Au sujet de cette dépêche, le *Times* discute la possibilité d'une opposition, de la part de la France, à la politique suivie par l'Angleterre en Egypte, quand cette politique a été approuvée par les autres puissances.

Le journal anglais ne croit pas que la France se risque à faire une opposition active.

Dans ce cas, — dit-il, — la situation sera semblable à celle dans laquelle elle se trouva lorsque au dernier moment, elle refusa de concourir à l'expédition égyptienne.

Si la France préfère cette conduite, il n'y a plus rien à dire, si ce n'est que l'Angleterre est allée aussi loin que possible pour prouver sa loyauté à la France. Si cela ne suffit pas, le fait sera regrettable, mais ne saurait être changé.

Le *Times* espère que la France accueillera avec plaisir toute solution qui n'impliquera pas l'abandon direct de ses prétentions. Si cet espoir est déçu, l'Angleterre le regrettera, non moins dans l'intérêt de la France que dans son intérêt à elle-même.

Le correspondant parisien du *Times* écrit à ce journal.

"Vous avez appris déjà que M. Duclerc n'a pas répondu par un refus positif aux propositions de l'Angleterre concernant la question d'Egypte. Je puis ajouter à cette information que M. Duclerc ne répondra par un refus de ce genre aux communications anglaises que dans un temps assez long ; il évitera même aussi longtemps qu'il sera au pouvoir de rompre les négociations, et, quand il se retirera des affaires, il s'efforcera de laisser la question égyptienne à son successeur telle qu'il l'a trouvée. Cette attitude est la conséquence logique des difficultés de la question d'Egypte et de la situation de la France."

Le correspondant du *Times* dit ensuite que la seule solution qui soit de nature à satisfaire la France serait le rétablissement du contrôle et du *condominium*, avec quelques modifications de peu d'importance. Telle est au moins — d'après M. de Blowitz — l'opinion de toute la presse française.

Cela étant, continue le correspondant, M. Duclerc est arrivé à la conviction qu'il compromettrait sa réputation de patriotisme s'il recommandait un compromis quelconque. Si même ce compromis était agréé par la Chambre, cette même Chambre et, avec elle, le pays tout entier chercheraient à s'en débarrasser le plus tôt possible.

C'est pourquoi M. Duclerc — suivant M. de Blowitz — afin de conserver sa popularité et sa situation parlementaire et politique, fera tout son possible pour éviter tant une rupture qu'une entente. Il léguera à son successeur ce qu'on nomme une "situation intacte" et, en quittant le pouvoir, il déclarera, aux applaudissements du pays, qu'il a tenu haut et ferme l'étendard de la France.

Le correspondant du *Daily News* au Caire est allé prendre congé d'Arabi et des principaux chefs rebelles dans leur prison. Voici les dernières paroles que lui a dites Arabi :

Tell-el-Kebir a été la fin de ma carrière, mais je ne le regrette nullement, car la cause pour laquelle j'ai combattu survivra à ce jour de défaite. Les Anglais sont moralement engagés à encourager la cause de la liberté égyptienne. Ils trouveront dans le pays un appui sincère. Toute l'Egypte est avec moi.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN FRANCE.

Le *Journal officiel* publie un rapport du ministre de l'Instruction publique, et un décret rendu après avis du conseil supérieur, relatif à la création d'un certificat des études primaires supérieures.

Le rapport constate que les demandes de créations des écoles primaires supérieures ont afflué en 1882. Pendant les dix premiers mois de cette année-ci, 190 écoles primaires supérieures ont été approuvées tandis qu'il y a deux ans, en 1880, il ne s'en fondait que 29 dans tout le cours de l'année. Pour 1883, on doit prévoir l'installation d'un nombre considérable des ces établissements nouveaux, soit sous le nom d'écoles supérieures, soit sous celui de cours complémentaires. Dès aujourd'hui, ces établissements sont au nombre de 418, et leur population scolaire va croissant d'année en année.

Le crédit pour l'entretien des bourses primaires supérieures a été porté pour 1883 à 500,000 fr. et, grâce à cette augmentation, l'Etat entretiendra pendant l'année scolaire actuelle au moins 800 boursiers d'enseignement primaire supérieur, dont 550 environ sortis de la première série du concours, c'est-à-dire âgés de 12 à 14 ans, et 250 appartenant par leur âge (14 à 16 ans) à la seconde série.

La création du certificat d'études primaires supérieures mettra en relief le caractère même de notre enseignement primaire supérieur, qui est de rester primaire et de ne pas dégénérer en une contrefaçon maladroite de l'enseignement secondaire spécial, mais qui est aussi de pousser jusqu'à leur développement le plus large ces programmes d'instruction populaire dont les premiers éléments seuls font l'objet du certificat d'études primaires.

Le décret qui crée ce cerficat est ainsi conçu.

" Art. 1. Il est institué un certificat d'études primaires supérieures.

" Art. 2. Le certificat d'études primaires supérieures est obtenu à la suite d'un examen dont les conditions seront déterminées par un arrêté ministériel rendu sur l'avis du conseil supérieur de l'instruction publique.

" Art. 3. Tous les élèves qui ont été titulaires d'une bourse de l'Etat dans une école primaire supérieure et qui ont suivi le cours d'études complet sont tenus de se présenter à la fin de leur scolarité à l'examen du certificat d'études primaires supérieures. Tout établissement, public ou libre, qui demande à recevoir des boursiers de l'Etat, doit s'engager à les présenter avant leur sortie à cet examen

Un arrêté ministériel fixe, d'autre part, les conditions d'obtention de ce certificat :

L'examen se compose d'épreuves écrites, d'épreuves orales et d'épreuves pratiques.

Les épreuves écrites qui sont éliminatoires, comprennent quatre compositions :

1o. Composition française (lettre, récit, compte-rendu, développement d'une maxime, etc.) ; 2o. composition d'histoire et de géographie ; 3o. composition de mathématiques et de sciences physiques et naturelles ; 4o. composition de dessin géométrique ou de dessin d'ornement.

Les épreuves orales comprennent nécessairement un examen de langue vivante.

Les épreuves pratiques comprennent le travail manuel, le chant, et pour les garçons, la gymnastique et les exercices militaires.

Il pourra être accordé par le ministre, à titre de récompense exceptionnelle, à des élèves qui auront obtenu avec le plus de succès le certificat d'études primaires supérieures, une bourse de voyage à l'étranger en vue de se fortifier dans la connaissance des langues vivantes.

ALLEMAGNE.

On écrit de Metz à la *Germania* :

A la suite de l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne, la population protestante de notre département s'est considérablement accrue par l'immigration. On compte aujourd'hui en Alsace-Lorraine 305,134 protestants. L'augmentation la plus forte est constatée dans les villes de Metz, Sarreguemines et Thionville, qui ont de fortes garnisons. A Metz, un second temple protestant a été inauguré dans ces dernières années ; à Thionville, on a commencé la construction d'une église protestante, et à Sarreguemines, on s'occupe du projet d'agrandissement de l'oratoire.

Le *Tageblatt de Berlin* publie un premier article sur les conquêtes pacifiques que la France fait sur le germanisme. (*Franzosenthum gegen Deutschthum*). L'étude du *Tageblatt* a pour sujet la Suisse.

Non seulement la Suisse, dit la feuille berlinoise, n'est pas fière de posséder "sans entraves" la langue germanique, mais elle repousse absolument sa culture, sa littérature, sa tradition. Parler le bon allemand est en Suisse un acte de trahison. Plusieurs hommes d'Etat en sont à regretter que leurs ancêtres n'aient pas, à l'exemple des Hollandais, séparé leur langue de la langue mère, en lui créant une grammaire spéciale, puis une littérature. Le Suisse n'emploie l'allemand que comme le moyen le plus répandu d'élocution ; il préfère se servir du français. C'est pourquoi les écoles de cette langue se répandent depuis les cantons de Neuchâtel, Berne et Filbourg, et envahissent lentement mais sûrement, avec l'appui des autorités et les concours populaire, des localités, entièrement germaniques il y a quelques années, mais aujourd'hui mixtes et demain françaises.

AUTRICHE-HONGRIE.

Le correspondant viennois du *Standard* dit que M. Ernest Renan vient d'adresser de Paris à un rabbin hongrois une lettre dans laquelle il fait allusion aux récents procès intentés à des israélites à Tisza-Elzar et à Lemberg, procès dans lesquels les prévenus étaient accusés d'avoir assassiné des jeunes filles chrétiennes dans un but rituel.

Faisant allusion aux superstitions qui ont cours à ce sujet en Autriche, M. Renan écrit :

Parmi les calomnies suscitées par la haine et le fanatisme, la plus absurde est celle qui affirme que les juifs se servent de sang dans leurs fêtes rituelles. Ce n'est rien moins qu'une monstrueuse folie que de croire à de pareilles histoires. Je suis convaincu que pas une des suppositions faites relativement à l'emploi du sang pour célébrer la Pâque des juifs n'a de fondement réel.

La lettre conclut en disant que la chrétienté doit faire en sorte que la calomnie dont elle a eu, dans les temps antérieurs, à souffrir elle-même, ne soit pas mise en pratique à l'égard d'autrui.

Le *Standard* espère que la publicité donnée à cette lettre par la presse autrichienne aura pour effet de diminuer les préjugés fanatiques qui, malheureusement, subsistent encore contre les israélites en Autriche, en Hongrie, en Allemagne, aussi bien qu'en Russie.

LA QUESTION DU DANUBE.

Les grandes puissances ayant toutes officielle. ment accepté de prendre part à une conférence pour procéder au règlement définitif de la question du Danube, la Grande-Bretagne a pris l'initiative d'y convier les cabinets du continent. La conférence se réunira à Londres ; suivant l'usage général de la diplomatie, la présidence en appartiendra probablement à lord Granville ; les puissances n'y nommeront d'ailleurs point de plénipotentiaires spéciaux, et elles y seront représentées par leurs ambassadeurs dans la capitale britannique, auxquels seront adjoints, au besoin, des conseillers spéciaux, pris sans doute, à ce qu'affirme le *Times*, parmi les membres de la commission européenne.

Le *Fremdenblatt* annonce que l'invitation du cabinet britannique est parvenue à Vienne ; l'organe officieux ajoute qu'elle n'a été adressée qu'aux signataires du traité de Paris, la question de l'admission de la Roumanie ayant été réservée. Cette dernière question ne laisse pas d'être délicate. Si la Roumanie, à qui le traité de Berlin a accordé une représentation dans la commission européenne, n'est pas invitée à participer aux travaux de la conférence, elle pourra en décliner la compétence et refuser de se soumettre à ses décisions.

On craint, d'autre part, que le représentant du royaume ne soulève des difficultés dans la réunion et qu'il ne la fasse avorter par un vote négatif. Seul en effet dans la commission européenne, le délégué roumain a élevé des objections insurmontables contre le projet de M. Barrière qui a rallié la majorité de la commission et qui servira de base aux délibérations de la conférence. Nous apprenons que le gouvernement de Bucharest a bien fait, dans ces derniers temps, quelques concessions au cabinet de Vienne, mais qu'il persiste à s'opposer à l'admission de l'Autriche dans la commission mixte, en alléguant que cette puissance n'est pas riveraine du Danube entre Galatz et les Portes-de-Fer.

Au surplus, la conférence, qui doit se réunir au commencement du mois prochain, ne siégera que peu de jours. Les décisions, facilitées par accord préalable des grandes puissances, seront de réduire autant que possible la durée de la réunion, dans la crainte d'y voir surgir quelque question accessoire, qui, en étendant la compétence de la conférence dans des proportions imprévues, ne pourrait que compliquer la situation.

LE TUNNEL DE LA MANCHE.

Le *Times* annonce que les Compagnies réunies du tunnel de la Manche ont fait à leurs plans primitifs des modifications très-importantes, en vue de tenir compte des objections soulevées contre le projet par la commission du tunnel de la Manche au point de vue de la défense. La Compagnie du South-Eastern, par exemple, se propose de conduire la ligne souterraine à trois milles dans l'intérieur des terres, de suivre ensuite la vallée de l'Alkhan, et, par une courbe, de rejoindre la ligne principale du réseau du South-Eastern à la station de la Jetée.

Par cette combinaison, l'entrée du tunnel serait placée dans le rayon des fortifications de Douvres. Un embranchement relierait également la ligne souterraine au chemin de fer de Londres-Chatham-Douvres, à la partie supérieure de cette dernière ville.

La Compagnie du tunnel de la Manche, de son côté, a renoncé à son projet de placer la sortie du tunnel à Douvres, pour reprendre son premier projet plaçant l'entrée du tunnel à Sainte-Margaret, dans les environs de Kearsney, à environ trois milles de Douvres.

DUEL A L'AMERICAINE.

Il y a quelque temps avait lieu à Varsovie entre deux jeunes gens un duel à l'américaine dans les circonstances suivantes :

Deux apprentis de la fabrique de bronze de M. Filiborn, Julien Dovart, âgé de 19 ans, et Alexandre Borovitch, âgé de 17 ans, s'étaient simultanément épris d'amour pour la fille de leur patron. Cette passion ne les empêcha point de rester amis intimes et les deux jeunes gens passaient tout leur temps libre à parler de l'objet de leur amour, qui ne se doutait absolument de rien. Dovart était sur le point d'achever ses années d'apprentissage et croyait par conséquent avoir plus de chances de succès. Obsédé de la pensée qu'ils se nuisaient réciproquement, il proposa le premier un duel qui aboutirait à la mort d'un des rivaux. Les deux amis décidèrent de jouer leur vie en deux parties de domino. Le perdant devait avaler un grand verre de vitriol. Le duel eut lieu. Dovart perdit les deux parties et avala aussitôt le vitriol, préparé à l'avance. Quelques moments après il rendait le dernier soupir.

Borovitch fut mis en jugement et il comparissait dernièrement devant le tribunal. La cour, prenant en considération la jeunesse et la bonne conduite de l'accusé, certifiée par plusieurs personnes dignes de confiance, et le fait que l'initiative du duel à l'américaine appartenait au défunt Dovart, a borné la peine de Borovitch à deux semaines de détention simple.

CONSOMMATION DE LA BIERE EN ALLEMAGNE.

La statistique de l'empire d'Allemagne constate que la consommation de la bière, en 1881, a été, sur le territoire de l'Union douanière allemande (les Etats du Sud réservés), de 21,316,000 hectolitres fournis par 11,266 brasseries. L'impôt prélevé s'est élevé à 17,583,000 marks, dont il faut déduire 411,619 marks pour les bières exportées.

Dans la même période la consommation de la bière s'est élevée, en Bavière, à 12,342,000 hectolitres : dans le Wurtemberg, à 3,247,000 hectolitres, et dans le grand-duché de Bade, à 1,189,000 hectolitres.

Sur toute l'étendue du territoire actuel de l'empire, la consommation s'est élevée à 37,901,000 hectolitres, soit une moyenne de 88 litres par tête de population. La répartition, par Etat, varie considérablement.

Chaque Bavarois boit 233 litres par an, le Wurtembergeois 189, et le Badois qui se rapproche de l'Allemand du Nord, seulement 71 litres. En déduisant pour la Bavière, du nombre des consommateurs "réguliers," les femmes, les enfants, les malades et tout le Palatinat où le vin est commun, on peut se faire une idée du nombre de fois 233 litres qu'un citoyen bavarois a chaque année à consommer pour sa part.

Dans l'Alsace-Lorraine, la consommation de la bière s'est élevée en 1881 à 941,363 hectolitres, ce qui fait 55 litres par tête de population.

Une sous-préfète sans culottes !

Nous lisons dans un journal français une bien amusante histoire.

Le sous-préfet de son arrondissement venait de recevoir son changement. — Notre ami, qui fait partie du Conseil général de son département (un département réputé pour ses excellents vins), fut chargé par le préfet de faire le récolement du mobilier avant le départ de cet honorable fonctionnaire.

Il se rend à la sous-préfecture au jour désigné. On l'introduit chez le sous-préfet qui, mis par lui au courant de la mission qu'il venait remplir, disparaît aussitôt, et s'excuse de ne pouvoir assister à l'opération, sous prétexte qu'il a une commission à présider.

Notre ami parcourt tous les appartements, l'inventaire du mobilier en main. — Tout est bien à sa place. — Cependant, en visitant le salon, il remarque l'absence d'une paire de rideaux à ramages, qui avait attiré son attention par son mauvais goût, lors de la dernière soirée donnée à la sous-préfecture.

Il passe néanmoins, persuadé qu'il la trouvera dans une autre pièce, ou bien qu'elle a été envoyée au blanchissage.

Le récolement terminé, il va présenter ses hommages à Mme. la sous-préfète.

— Eh bien, monsieur le conseiller général, vous avez, je l'espère, lui dit celle-ci, trouvé tout en bon état et à sa place ?

— Parfaitement, madame, répond notre ami. Cependant il y a une certaine paire de rideaux qui manque dans le salon, mais elle est sans doute chez la blanchisseuse.

La sous-préfète se trouble, devient rouge, balbutie. Enfin, pressée par notre ami, qui trouve cette hésitation singulière, elle finit par lui avouer qu'étant très gênée et ne pouvant obtenir d'argent de son mari, elle avait pris ces rideaux pour s'en faire... *des pantalons.*

Notre ami, en galant homme, se retira sans demander à vérifier le fait, et ne consigna pas l'aveu dans son procès-verbal de récolement.

losses
stat

ITALIE.

Nous trouvons dans le *Journal de Rome* les détails suivants sur la réception au Vatican du comte Lefebvre de Béhaine, ambassadeur de France :

L'ambassadeur s'est rendu au palais apostolique en train de gala. Accompagné du personnel de l'ambassade et précédé des serviteurs pontificaux à la livrée de damas cramoisi, M. le comte de Béhaine a rencontré au seuil de la salle Clémentine deux camériers de cape et d'épée et s'est dirigé vers l'appartement du pape, où l'attendait Mgr. Cataldi, préfet des cérémonies, qui l'a introduit avec sa suite dans la salle d'honneur et l'a annoncé au souverain pontife.

Léon XIII était assis sur le trône, entouré des prélats de la cour, des gardes-nobles et avait à ses côtés Mgr. le majordome et Mgr. le maître de la chambre.

Après avoir fait hommage et baisé le pied de Sa Sainteté, M. l'ambassadeur a présenté ses lettres de créance, accompagnant cet acte de paroles respectueuses et filiales.

Sur quoi Léon XIII lui a répondu par une allocution très digne et pleine de bienveillance. Sa Sainteté a dit, en substance, à l'ambassadeur combien Elle se réjouissait de le voir à Rome comme représentant de la France. M. le comte Lefebvre de Béhaine a déjà laissé à Rome les meilleurs souvenirs. Ses sentiments sont connus ; ils deviennent le gage d'une entente et d'une amitié nécessaires entre le Saint-Siège et la France.

Après l'allocution du pape, Mgr. Cataldi a prononcé l'*extra omnes* et M. l'ambassadeur est demeuré seul avec Sa Sainteté qui l'a entretenu longtemps.

La cour étant rappelée dans la salle du Trône, le saint-père a donné sa main à baiser à tous les membres de l'ambassade que M. l'ambassadeur présentait et a eu pour chacun des compliments affectueux.

L'audience terminée, M. l'ambassadeur, recevant sur son passage les honneurs militaires, et précédé de la garde suisse et des serviteurs pontificaux, des camériers de cape et d'épée de service et des *bussolanti*, ainsi que des deux gentilshommes de l'ambassade, a été reçu avec sa suite et avec Mgr. le préfet des cérémonies par S. Em. M. le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat.

Puis, Son Excellence, toujours accompagnée, s'est rendue à la basilique de Saint-Pierre pour y vénérer le tombeau des saints apôtres. L'entrée dans l'auguste basilique a été solennelle.

Avant de rentrer chez lui, M. l'ambassadeur de France est allé rendre visite à S. Em. M. le cardinal di Pietro, doyen du sacré-collège.

La presse italienne commente beaucoup les discours prononcés tant par le président de la République française que par le général Menabrea à l'occasion de la remise des lettres de créance du nouvel ambassadeur d'Italie en France.

La *Rassegna* s'exprime à ce sujet en ces termes :

Dans l'allocution du général Menabrea, ainsi que dans la réponse de M. Grévy, il y a des phrases, il y a une intonation, une sentimentalité qui nous forcent à nous demander si nous ne sommes pas en face d'une situation toute nouvelle de nos rapports internationaux.

Le journal italien dit ensuite que l'allusion faite par l'ambassadeur à la campagne de 1859 est un fait de haute importance.

Les paroles du nouvel ambassadeur d'Italie — continue la *Rassegna* — contrastent beaucoup avec la politique d'adhésion à l'alliance des puissances de l'Europe centrale, politique inaugurée par le voyage du roi Humbert à Vienne et confirmée tant par le discours de M. Depretis à Stradella que par le discours du trône à l'ouverture de la session parlementaire.

Le journal italien conclut en disant que le pays aurait besoin de savoir si le cabinet de Rome est revenu à la politique de l'alliance française ou bien à celle des mains libres.

ROUMANIE.

Une interpellation a été adressée au gouvernement dans la dernière séance de la Chambre des représentants sur la situation qui serait faite à la Roumanie dans la prochaine conférence de Londres chargée de régler la question du Danube. Le premier ministre a répondu que toutes les puissances ont laissé espérer que la Roumanie serait admise à participer à cette conférence.

RUSSIE.

Le *Messager officiel* du 21 décembre publie la communication suivante :

Le 16 septembre, une condamnée politique, la nommée Koutitonsky Marie, évadée du lieu de son internement et reprise par la police, a demandé à faire une déclaration à M. le général-major Ilaschévitch, gouverneur de la province de la Transbaïkalie. Mise en présence du gouverneur à Tchita, Marie Koutitonsky a blessé le général à la poitrine, en déchargeant sur lui un revolver qu'elle avait réussi à dissimuler dans ses vêtements. La blessure a été heureusement sans suites graves pour la victime de cet attentat.

Citée pour ce crime devant une cour martiale, la femme Koutitonsky a été condamnée le 17 novembre à la peine de mort.

S. M. l'empereur, auquel cette sentence a été soumise, a bien voulu accorder la vie à la condamnée, en commuant sa peine en celle des travaux forcés à perpétuité.

TURQUIE.

On télégraphie de Constantinople au *Daily News* qu'aucun des ambassadeurs des puissances européennes n'a encore répondu à la note circulaire de la Porte relative aux correspondants des journaux étrangers. Il est probable que les représentants des puissances tiendront à ce sujet une réunion pour prendre une décision quelconque.

L'ambassadeur de France—ajoute la dépêche du *Daily News*—est d'avis que la diplomatie n'a pas à se mêler de questions de cette sorte et qu'il est impossible de contrôler les nouvelles publiées par les journaux français.

IMPORT MANIFESTS.

Par vapeur français *Péluse*, arrivé le 3 janvier de MARSEILLE :

Agent—7 cuv. fromage, 2 caisses confiserie, 1 caisse bottes, 1 caisse tableau, 1 caisse porcelaine, 2 caisses suspensoirs, 1 caisse librairie, 1 caisse couverture, 1 caisse fruits, 1 caisse nouveautés, 1 caisse oie, 1 caisse chocolat, 1 fut vin, 30 fut harengs, 1 caisse tissus, 1 balle confections, 7 caisses cigarettes
Crédit Lyonnais—1 caisse outils
Pios Béraud—4 caisses horlogerie
J. Marucco—2 balles huile
J. Boudet—8 caisses liqueurs
F. Dol—1 caisse livres
A. Sobbagh—4 colis ferronerie, 2 colis brancard, 9 colis ressorts
Gustave Brach & Cie.— 2 caisses café
Edmond Kochler— 86 sacs „
Baron Stross— 6 caisses „
N. Papamarco— 110 „ „ 2 b. café
Ordre—88 ballots café, 818 caisses et sacs café
P. Bacos— 2 caisses provisions
Comte de Zogheb—2 „
Ordre— 5 „
Daniel Weil—4 caisses vernis
F. Gastou—1 balle balais
Anglo Egyptian Banking—4 caisses papeterie
Ordre—100 sacs poivre, 6 sacs café
N. Papamarco—263 sacs poivre
Ordre—1 c boutons, 6 b coton, 28 rail et marchandises en fer et en acide
Sudre—91 colis droguerie
A. Stross—1 c glace
G. Mors—3 c effets
S. Carnich—7 colis effets
T. Midland—8 colis marchandises
P. Gibara—2 c marchandises
Ordre—6 appareils télégraphiques, 3 colis télégraphiques
A. Monferrato—71 colis marchandises
Dumreicher—1 caisse provisions
Ordre—88 caisses marchandises
Agent—36 caisses vin, 1 caisse huile, 2 caisses beurre, 1 caisse piano, 11 caisses faïence, 2 caisses papier, 30 feuilles tôles
Naggiar—1 caisse cigare
Mark—150 caisses lits
J. Graf—1 caisse vêtements
G. Fabre—1 caisse articles de mode
F. Dussuet—1 caisse fromage
Sudre—1 caisse dorures
A. Hopper—1 caisse mercerie
C. Sinadi—1 caisse lampes
Tilche—1 caisse nouveautés
Agent—1 caisse droguerie, 5 caisses peignes, 1 fût vin, 7 colis échantillons, 11 balles tissus, 43 balles marchandises
B. Erkman—2 barils vin
L. Carrière—3 caisses plomb
Bartoli—1 balle toile, 1 caisse chocolat, 1 caisse thé, 4 caisse marchandises
V. Penasson—1 caisse fromage
Ordre—1 caisse brosserie, 4 caisses fromage
Galley—2 sacs café
N. Pappa—3 caisses fromage, 1 caisse bouchons
R. Avon—2 caisses fromage, 1 boîte fromage, 1 caisse ficelle
Procureur du Khédive—1 caisse ruolz
Dracopulo—1 caisse bonneterie
J. Rousso—2 caisses ferronerie, 7 balles couvertures
Thierrard—1 caisse produits
Philibin—12 caisses fer, 36 bottes acier, 3 caisses faïence, 3 caisses fonte, 4 caisses papier, 3 caisses quincaillerie, 4 caisses ferronerie, 2 balles papier, 2 bottes bois
J. Maurel—2 caisses ferronerie, 1 boite papier
Boromeo—4 caisses quincaillerie
Gianola—1 caisse beurre
G. Jais—5 caisses fromage, 1 baril olives, 1 baril savon, 1 boite mesure
B. Stross—1 caisse papier, 2 caisses tissus
J. Zollikofer—1 caisse colle, 1 caisse cire
A. Bircher—1 fut vin
A. Sepsi—1 caisse confection
Stein fils—1 caisse chemises
G. Rulli—1 caisse photographie
Plick—1 malle et 2 caisses effets
G. Christo—1 caisse peaux
Ordre—1 vache, 1 caisse peaux
J. Zalichi—5 balles et 1 caisse peaux
Sabbagh frères— 7 balles „
Ordre— 4 „ „
P. Tron—7 colis vin
M. Alby—1 caisse échantillons
Agent Cie. P. O.—5 caisses soierie, 4 caisses tissus, 1 caisse manufacture, 1 caisse vêtements, 1 caisse soierie, 7 caisses fil d'or, 1 caisse horlogerie
P. Beraud—1 balle tissus, 1 caisse ferronerie
Ordre—1 farde potasse
A. Bismot—1 paquet tissus
A. Bleton—1 caisse orfévrerie
Ordre—2 caisses cognac, 25 caisses vin, 40 caisses eau-de-vie, 2 balles couvertures, 2 caisses tissus
Gianola—1 caisse liqueurs
P. Perrin—1 caisse verrerie
K. Knoepfel—7 balles fil
Bircher—1 caisse rubans
A. Gang—1 paquet filets
Puser—1 caisse tissus
Mavrofolo—1 caisse chaussures
V. Hubner—1 sac graines
Banque Translantique—1 caisse or
Wettenstein—2 caisses cigares
E. Seffer—1 fût vin, 1 baril bouchon
J. Lumbroso—1 casse pendule
Agent—3 colis tissus, 10 caisses drogueries
B. Fischer—2 casses chocolat
Bullet—5 caisses fourneaux
Agent—200 ballots sacs
Pios Béraud—20 barils tuyaux
A. Arnaud—1 caisse cuirs, 3 caisses crépins
Eleftherion—3 colis coton et mercerie, 1 caisse articles de Paris, 3 colis verrerie.
L. Cascarelli—1 caisse huile
E. Lebet—1 caisse tricots
Camoin—2 caisses tissus, 12 balles carton
J. Zalichi—1 caisse peaux
G. Mathis—4 caisses papier, 2 caisses tissus
Cristofopulo—2 caisses fromage
D. Tivoli—136 caisses bougies
Cristofopulo—60 barils pommes-de-terre
S. Bloch—3 caisses tomates
T. Soumy—10 caisses cognac, 2 fûts cognac, 5 caisses farine, 1 caisse machine, 1 caisse brosserie, 1 caisse échantillons, 175 caisses cognac, 4 caisses conserves, 7 fardes conserves
F. Alby—1 caisse chapeaux
Ordre—15 barils blanc zinc, 2 caisses tissus
Rodocanachi—1 caisse fruits
A. Mathieu—9 caisses huile
E. Massa—4 caisses peaux
J. Maurel—2 barilcs cuirs, 11 bascules, 4 caisses balances
Garofalo—1 caisse tabac
Ordre—1 caisse quincaillerie
M. Server—1 caisse papier
Soumy—5 caisses confiserie
Sudre—1 caisse beurre
B. Fischer—5 caisses fer
F. Vivaldi—1 paquet cuivre, 3 bascules, 3 caisses balances
Agent—13 caisses verrerie, 1 caisse parfumerie, 1 caisse lampes, 1 caisse tissus, 1 paquet papier, 1 caisse bijoux, 1 paquet publications, 2 caisses chinoiserie, 1 caisse peignes 1 caisse filières, 1 caisse chocolat 30 caisses cognac, 1 caisse soierie, 1 caisse papier, 2 colis effets, 4 balles matelas, 2 caisses tissus, 2 caisses chaussures, 2 futs vin, 10 caisses cognac, 1 caisse articles de modes, 1 caisse robes.

DE NAPLES.

Fratelli Conte—5 futs vin
Giorgio Emmanuele—91 corbs. fruits, 75 sacs marrons
Abassi Cafus—76 corbs fruits, 64 caisses fruits, 60 sacs marrons
Giovanni Stamatelachi—16 corbeilles fruits
Giorgio Emmanuele- 48 corbeilles fruits, 20 caisses fruits, 42 sacs marrons
Kiriaco Sircha—4 futs vin
Samuele Viterbo et frère—1 group or
Domenico di Rienzo—1 voiture, 1 timon
Pietro Enis—10 caisses fruits, 25 sacs marrons

EXPORT MANIFESTS.

Per S.S. *Iron Acton* sailed 28th December for IPSWICH.
Peel & Co.—ards. 10,559 cotton seed

Par bateau à vapeur italien *Egitto*, parti le 30 décembre 1882 :

POUR MESSINE.

M. Gibara—1 caisse douceurs.

POUR NAPLES.

E. Marsiglio—1 caisse café
R, Auritano—1 caisse douceurs
L. Rollo—2 caisses dattes
A. Levi—1 caisse liffa
Antoniadis—2 caisses douceurs
Ed. Walters—1 „ „ 1 caisse effets
Flli. Boccia—2 balles senne
E. Ascoli—16 barils cuivre et bronze

POUR LIVOURNE.

A. Vitali—6 barils cuivre, 10 barils verres, 1 caisse douceurs
G. Stagni—1 caisse effets
A. Lévi—20 colis gomme
Politaridi—5 sacs farine
Ronci— 5 futs vides
P. Villani— 5 „ „
A. Maggi— 5 „ „
Baroni— 6 „ „

POUR GÊNES.

A. Pellerano—500 sacs semoule
E. Lapi—1 caisse conserves
D. Wolters—1 caisse poteries.
F. Cini — 44 barils fer
A. Bleson & Cie — 1 c douceurs
A. Pelleram — 6 baril cuivre
Lazro Francesco — 1 c d'attes
Bourgogne & Cie — 1 c fer
Moberly Beel — 174 s sucre
J. Planta — 250 balles coton
Ringer et Sutter — 162 „ „
F. Andres & Cie — 230 „ „
Bains & Cie — 100 „ „
Huber & Cie — 30 „ „
Zuppinger et Gantes— 116 „ „
Schmid & Cie— 130 „ „
G. Frange & Cie— 100 „ „

Per English steamer *Venetia*, sailed for BRINDISI on the 3rd January :
Gustav Brach—1 box tobacco, 13 case wax,
Tonino Bey—1 box cigarettes
Mohr et Fendrl—17 bales cotton
Lindemann— 33 „ „
T. C. Baines & Co.—1 case cotton plants.

BULLETIN SANITAIRE
D'ALEXANDRIE.

Du 3 janvier 1883.

Mortalité générale.

Hommes	2
Femmes	5
Garçons	12
Filles	9
Total...	28
Avortements	1

Causes des décès.

Maladies ordinaires	28

Observations.

Indigènes	26
Européens	2
Total...	28

Naissances (indigènes).

Garçons	13
Filles	13
Total...	26

Alexandrie, le 3 janvier 1883.

DÉPARTS DES MALLES POUR L'ÉTRANGER
Du 1er au 7 Janvier 1883.

PAQUEBOTS.	VOIES.	JOURS.	OBJETS Ordin.	OBJETS Recom.	MANDATS. Jours.	MANDATS. Heures
			heures.	heures.		
Autrichien	Corfou	Mardi	3 soir	2½ soir	Mardi	Midi
Autrichien	Leros	Mardi	—	—	—	—
Messageries	Naples	Mardi	8 mat.	7½ mat.	Lundi	6 soir
Anglais	Chypre	Jeudi	—	Mercr. 8 soir	—	—
Anglais	Beyrout	Jeudi	—	—	—	—
Autrichien	P.-Saïd	Vendr.	10 mat.	9½ mat.	—	—
Russe	Smyrne	Vendr.	11 mat.	10½ mat.	—	—
Russe	Syra	Vendr.	—	—	—	—
Italien	Catane	Samedi	8 mat.	7½ mat.	Vendr.	6 soir
Khédivié	Pyrée	Merc.	9 mat.	8½ mat.	Mardi	6 soir
Messageries	P.-Saïd	Samedi	—	—	—	—
Fraissinet	Malte	Diman.	—	—	—	—
Russe	P.-Saïd	Diman.	11 mat.	10½ soir	—	—
Egyptien	—	—	—	—	—	—

Le Propriétaire-Directeur :—A. V. PHILIP.
THE EGYPTIAN GAZETTE Printing Office, Boulevard de Ramleh, Alexandria.

FIRE INSURANCE.

Norwich Union Fire Insurance Society,

(ESTABLISHED IN 1797)
AMOUNT INSURED:—£125,000,000.
Unquestionable Security.—Large Reserve Funds.—Losses settled with promptitude and liberality.
PRINCIPAL OFFICES:—LONDON, 50, FLEET STREET,—NORWICH, SURREY STREET.
Agents for Egypt: R. J. Moss & Co., ALEXANDRIA.
At CAIRO apply to Messrs. SCHNEIDER & ZAHN.

R. J. MOSS & Co.

THE MOSS STEAM-SHIP Co., Limited (Messrs JAMES MOSS & Co., Managers, LIVERPOOL).—Weekly departures for LIVERPOOL calling at Malta, taking Goods at through Rates for London, Hull, Glasgow, Hamburg, Rotterdam, Cronstadt, New-York, Boston &c.
S.S. OSIRIS,
now in port to sail on or about Saturday, followed by the
S.S. PERA.
First Class Passage to Liverpool £15.

THE BRITISH INDIA STEAM NAVIGATION Co., Limited (P. MAC-NAUGHTON, Esq., Secretary, GLASGOW).—Regular communication with Ports of the Red Sea and the East Coast of Africa, Persian Gulf and India (See advertisement below).
THE STAR LINE OF STEAMERS, Limited (Messrs. RATHBONE BROTHERS & Co., Managers, LIVERPOOL), trading between Liverpool, Calcutta, Colombo and London.
THE OCEAN STEAM-SHIP Co. (ALFRED HOLT, Esq., Manager, LIVERPOOL).—To and from the Straits and the Ports of China and Japan.
Messrs. H. BRIGGS, SONS & Co.'s HULL LINE OF STEAMERS.
THE ORIENT LINE OF STEAMERS (Messrs. ANDERSON ANDERSON & Co., Managers, LONDON) to and from Australia.

Agents to Messrs. Geo. W. Wheatley & Co.—Goods forwarded to all parts of the world.
The Standard Marine Insurance Company, Limited. | The Universal Marine Insurance Company, Limited.
Messrs. Forwood Brothers & Co., London, Underwriters.
The Liverpool Underwriters Association.
The Norwich Union Fire Insurance Society.
Lighters on hire.—Towage by S. S. MOSQUITO.—Coals always in stock afloat and on shore.
For information in CAIRO, apply to Messrs. SCHNEIDER & ZAHN, Strada della Chiesa Cattolica.

BRITISH INDIA
STEAM NAVIGATION COMPANY, LIMITED.
MAIL AND PASSENGER STEAM SHIPS.
SAILING FROM SUEZ

FORTNIGHTLY TO KURRACHEE & PERSIAN GULF, (Monthly ZANZIBAR) carrying Portuguese Govt. Mails.
Homeward.—S.S. AGRA.....8th Jan.
Outward. —S.S. ARCOT.....10th Jan.
These Steamers call at ALGIERS and LISBON.

1883.

FORTNIGHTLY TO COLOMBO, MADRAS, and CALCUTTA, in connection with Co.'s Indian Mail Lines.
Homeward.—S.S. DACCA.....18th Jan.
Outward. —S.S. QUETTA.....10th Jan.
These Steamers call at MALTA.

Queensland Royal Mail Line between London and Brisbane.
MONTHLY CONTRACT SERVICE.
SAILING FROM SUEZ
Calling at ADEN, BATAVIA, COOKTOWN, BOWEN, ROCKHAMPTON, Outward,—and PORT-SAID, Homeward.
Homeward.—S.S. ROMA.....15th Jan. | *Outward.*—S.S. CHYEBASSA.....31st Jan.

REMARKS.—Surgeons and Stewardesses carried. Ice rooms, Punkahs and every comfort for a tropical climate. Passengers and Cargo booked through, to Continental and American Ports and to all important Ports on Coast of INDIA, PERSIAN GULF, BURMAH, STRAITS SETTLEMENTS, EASTERN ARCHIPELAGO PORTS, BATAVIA and QUEENSLAND PORTS to BRISBANE and ZANZIBAR and EAST AFRICAN PORTS to DELAGOA BAY. Rates of Passage money, as below, include table for First and Second class Passengers *only*, but not wines or spirits, which may be had on board for payment. Return tickets available for Six Months from date of landing are issued to Passengers at a reduction of one Fifth, and for Twelve months of one Tenth on the Return passage money. Passengers are allowed to break the voyage at any intermediate Port and proceed by following steamer in which there may be accomodation.

FIRST CLASS RATES OF PASSAGE MONEY FROM SUEZ TO

Jeddah	£ 8 —	Bagdad	£ 60 —	Rangoon	£ 40 —
Hodeidah	„ 12 —	Zanzibar	„ 40 —	Penang	„ 45 —
Aden	„ 15 —	Mozambique	„ 45 —	Singapore	„ 50 —
Kurrachee	„ 31 10	Delagoa Bay	„ 50 —	Batavia	„ 50 —
Bombay	„ 31 10	Colombo	„ 30 —	Cooktown	„ 54 10
Bushire	„ 50 —	Madras	„ 35 —	Townsville	„ 55 11
Bussorah	„ 52 —	Calcutta	„ 37 —	Bowen	„ 56 13

Rockhampton	£ 57 15
Brisbane	„ 58 17
Naples	„ 10 10
Malta	„ 8 —
Algiers	„ 15 —
Lisbon	„ 15 10
London	„ 15 15

Second Class, Two thirds,—and Deck Passengers, One fourth of First Class Fares.
AGENTS IN LONDON, Messrs. GRAY DAWES & Co., 13, Austin Friar's E.C.
MANAGING AGENTS IN INDIA, Messrs. MACKINNON MACKENZIE & Co., CALCUTTA.
AGENTS AT PORT SAID, for the London, Calcutta and Persian Gulf Lines, Messrs. WORMS JOSSE & Co.,
AGENTS AT PORT SAID, for the London and Queensland Line, Messrs. WILLS MANCHE & Co
AGENTS AT CAIRO, for *all* Lines, Messrs. THOS. COOK & SON.
AGENTS AT ALEXANDRIA, for ditto, R. J. MOSS & CO.
For further particulars Freight or Passage apply to
G. BEYTS & Co., SUEZ.

Anchor Line Steamers
HENDERSON BROTHERS, GLASGOW.
Fortnightly sailings between GLASGOW, LIVERPOOL & BOMBAY.
First Class Passenger Steamers carrying Surgeons and Stewardesses.
Booking Passengers and Cargo through to CONTINENTAL and AMERICAN PORTS.
DEPARTURE from SUEZ.—Homeward.
S.S. ....., on or about the 15th Jan., for LIVERPOOL.—First Class Fare to NAPLES 10 guineas, MARSEILLES 12 guineas, LIVERPOOL 15 guineas.
DEPARTURE from SUEZ.—Outward.
S.S. ....., on or about the 15th Jan. direct for BOMBAY.—First Class Fare 30 Guineas.
S.S. ....., on or about the 15th Jan. 1883 for CALCUTTA.
Agents at ALEXANDRIA, Messrs. HEWAT & Co.
For further particulars freight or passage apply to
G. BEYTS & Co., SUEZ.

CLAN LINE STEAMERS.
CAYZER IRVINE & Co., LONDON, LIVERPOOL and GLASGOW.
REGULAR FORTNIGHTLY SAILINGS BETWEEN
GLASGOW LIVERPOOL & BOMBAY.
First Class Passenger Steamers specially built for the trade, carrying Surgeons and Stewardesses.
Passengers and Cargo booked through to EUROPE CONTINENT and AMERICA.
DEPARTURE FROM SUEZ.—Homeward.
S.S. ....., on or about the 15th Jan. 1883, for LIVERPOOL.—FARE: £15.
DEPARTURE FROM SUEZ.—Outward.
S.S. CLAN MACDONALD, on or about the 12th Jan. 1883, direct to BOMBAY.—FARE: £30.
S.S. CLAN MACKENZIE, on or about the 13th Jan., for CALCUTTA.
Agents at ALEXANDRIA:—Messrs. HEWAT & Co.
„ PORT SAID:—Messrs. BAZIN & Co.
For further particulars, freight or passage apply to
G. BEYTS & Co., SUEZ.

Feuilleton de l'EGYPTIAN GAZETTE

(31)

SAUVAGEONNE

PAR

ANDRÉ THEURIET.

Francis demeurait muet ; Sauvageonne continua avec plus d'animation :

— Vous concevez que je ne peux pas, dans de pareilles conditions, m'exposer à aller dans cette pension où l'on veut me mettre... Alors, bien que cela me coûte, allez ! j'ai songé à vous pour me tirer de ce mauvais pas...

Il fit un geste effrayé et sa figure s'allongea.

— Oh ! tranquillez-vous ! poursuivit-elle avec ironie, je ne vous demande pas de sacrifice pénible... Si j'ai un enfant, comme je le crois, j'aurai la force de l'aimer et de l'élever sans vous... Tout ce que j'exige, c'est que vous fassiez renoncer Mme à cette idée de m'envoyer en pension et que vous obteniez d'elle pour moi la permission de retourner à Aprey, dans la famille de ma mère.

— Mais, objecta le triste Francis d'un ton agacé et piteux, tout est prêt pour votre départ : si je parle maintenant de revenir sur ce qui a été arrêté, Adrienne se doutera de quelque chose... Voyons, ma chère enfant, vos craintes peuvent être vaines: et il serait plus sage d'attendre...

— Attendre quoi ? fit-elle avec emportement ; attendre que ma faute soit visible et que je devienne la fable de cette pension où on m'aura enfermée ?... Tenez ! vous êtes encore plus lâche que je ne croyais et je suis atrocement punie de vous avoir aimé !... Mais ne me poussez pas à bout ! Si vous refusez de me rendre le service que je vous demande, je vous jure que j'irai trouver Mme. Adrienne et que je lui confesserai tout !

— C'est inutile ! murmura derrière eux une voix faible ; j'ai tout entendu.

Ils se retournèrent atterrés et, dans la pénombre, ils aperçurent Adrienne sur le seuil.

Sa pâleur était effrayante, ses traits s'étaient comme durcis et pétrifiés dans une expression tragique de désespoir et de ressentiment. On eût dit à la fois une Niobé et une Némésis. — Sauvageonne, les yeux fixes, agrandis par l'épouvante, demeurait fascinée par cette apparition austère, par ces regards terribles sous l'arc des sourcils rapprochés et menaçants, ce blanc visage de marbre escadré dans des cheveux bruns au milieu desquels tranchait cette mèche argentée qui accentuait si étrangement la physionomie d'Adrienne. — Francis, au contraire, essayant de se dérober à cette confrontation redoutable, s'était reculé et enfoncé dans la partie la plus ténébreuse de la salle.

Sans ajouter un mot, Adrienne, qui s'était d'abord dirigée vers le dressoir, versa une carafe d'eau dans un verre, et but avidement, puis elle s'appuya contre la table, et, d'une voix dont le calme contrastait avec l'altération de son visage ;

— Oui, répéta-t-elle, j'ai tout entendu, et si je n'en suis pas morte sur le coup, c'est que de pareilles douleurs ne tuent sans doute que lentement... C'est infâme, ce que vous avez fait, mais je n'ai ni la force ni le cœur de vous dire tout ce que j'en pense... Je ne vous ai jamais voulu que du bien à tous deux, et vous avez empoisonné ma vie... Je n'ai plus qu'un désir : m'en aller de ce monde au plus vite !...

Elle fut interrompue par Sauvageonne, qui s'était brusquement agenouillée à ses pieds. Elle baisait le bas de sa robe et lui demandait pardon à travers des sanglots.

— Assez, ma pauvre Denise, reprit Adrienne, tu es une malheureuse !... Pourtant je comprends encore que tu te sois laissé séduire, puisque ce malheur m'est arrivé, à moi qui avais plus de raison et de discernement que toi... Mais lui, mais cet homme qui m'avait juré fidélité et affection et qui a abusé de ma bonne foi, de ma sottise, pour te déshonorer et m'outrager dans ma propre maison, je le regarde comme le dernier des misérables !

Si démonté, si anéanti que fût Francis, il comprit qu'il était de son intérêt de ne point se laisser maltraiter de la sorte sans regimber au moins en apparence. Il y allait de sa dignité d'homme et de mari, et, sortant de l'ombre où il s'était d'abord enfoui :

— Cette scène est inutile et déplacée, dit-il d'un ton sec, et je n'en entendrai pas davantage... Nous nous expliquerons ailleurs.

— Restez ! répliqua impérieusement Adrienne, je dirai tout ce que j'ai à dire et vous m'écouterez, que cela vous plaise ou non !... Je pourrais me venger en demandant une séparation aux tribunaux et en dévoilant à tous les honnêtes gens votre honteuse conduite, mais il me répugne de traîner mon nom chez les avoués et chez les juges ; je ne veux pas que vos infamies rejaillissent sur ma famille et je ne tiens pas à me donner avec vous en pâture à la malignité publique... Je me tairai donc, mais, en échange de mon silence, j'exige que tous deux vous vous soumettiez aveuglément à ce que je jugerai à propos de tenter pour tirer de la boue mon honneur et le vôtre... A partir de ce soir, vous m'obéirez tous deux comme des esclaves ; vous n'aurez d'autres volontés que les miennes... Ce sera ma vengeance à moi !... Jure de m'obéir ! s'écria-t-elle en forçant violemment Denise à se relever ; et vous, monsieur, promettez-le-moi aussi, non pas sur votre honneur, mais sur votre vie, à laquelle vous tenez probablement davantage... Vous me devez bien ce serment, à moi, dont vous avez ruiné le repos à tout jamais !

Et tandis que les deux coupables baissaient la tête, elle s'empara de la lumière posée sur le dressoir.

— Maintenant, ajouta-t-elle, remontons !

Elle poussa Denise devant elle, sans s'inquiéter de Pommeret, et la reconduisit dans sa chambre, où elle l'enferma. Comme elle tournait le clé, elle se retrouva en face de Francis, qui traversait le couloir.

— Ecoutez ! lui dit-elle d'une voix sourde : à dater d'aujourd'hui nous ne sommes plus rien l'un pour l'autre ; mais à l'égard des domestiques et des étrangers, nous devons vivre comme si rien n'était changé dans nos relations... Ce sera une odieuse comédie, mais elle sera plus odieuse encore pour moi que pour vous. Dans tous les cas, arrangez-vous pour la bien jouer, car si par votre faute le monde vient à se douter de ce qui s'est passé ici, je vous le jure par ce que j'ai de plus sacré, je vous tuerai comme un chien !

VI

C'était un jeudi, jour d'ouvroir, et comme il faisait mauvais temps, la petite salle de l'école des sœurs, qui servait d'atelier aux dames d'Auberive, avait vu grossir son contingent habituel de charitables ouvrières. C'étaient de vieilles connaissances : — la femme du notaire, d'humeur inquiète et maussade à cause de ses névralgies, dont la défendait mal un capuchon de soie noire encadrant une figure bilieuse ; — la perceptrice, qui avait une robe propre et qui s'était arrachée à regret à ses raccommodages domestiques pour venir travailler aux nippes des pauvres ; — Mlle Irma Chesnel, sur la tête de laquelle deux hivers avaient passé, non sans quelques dommages, mais qui gardaient toujours au fond de son cœur un petit coin vert et printanier pour le mari de ses rêves ; — la sœur du curé, Mlle Euphrasie Cartier, droite, sèche, anguleuse, exerçant avec austérité et méthode ses hautes fonctions de directrice de l'ouvroir. Dans l'embrasure d'une croisée, l'une des deux institutrices, la sœur Télesphore, se tenait assise discrètement, modestement, sans prendre part à la conversation. Sous son ample cornette de linge empesé, on ne voyait que le profil penché de son visage couleur de cire, tandis que ses doigts agiles cousaient une chemise de grosse toile. — Non loin de la sœur, une autre vieille connaissance, Manette Trinquesse, debout sur ses larges pieds, contemplait le second de ses *gachenets*, auquel Mlle Cartier essayait une blouse de cotonnade. Le jeune drôle grattant son nez, d'un air ennuyé, se prêtait mal à l'essayage, baissant les bras quand il fallait les lever et essuyant force réprimandes de la part de la sévère Euphrasie, dont les doigts rudes maniaient ces membres d'enfants comme s'il se fût agi d'un mannequin.

Au dehors, le tumulte des giboulées d'avril qui tombaient à chaque instant se mêlait au bruit sec du madapolan déchiré, au grincement des ciseaux, au bourdonnement des voix. Une lumière grise, pâlie encore par la mousseline des rideaux et le ton mat des pièces de calicot déroulées, mettait une froideur de sacristie dans cette salle nue, aux murs blanchis à la chaux, ayant pour tout ornement un crucifix de bois noir et une statuette de la Vierge. Dans ce jour calme et blafard, les profils des ouvrières s'enlevaient en noir ; les physionomies étaient paisibles et recueillies, les propos s'échangeaient à mi-voix comme sous la voûte d'une église.

(A suivre.)